

RAPPORT ANNUEL 2021



SOMMAIRE

Talendi, la performance au service de l'homme	3
PRESENTATION DE TALENDI	3
L'ENTREPRISE SOCIETALEMENT RESPONSABLE	3
Talendi, acteur d'une société plus inclusive	4
UNE OFFRE SOCIALE EN PLEINE EVOLUTION	4
LE CDD TREMPLIN	4
L'ENTREPRISE ADAPTEE DE TRAVAIL TEMPORAIRE (EATT)	5
LE SOCLE DE L'ENTREPRISE ADAPTEE	5
LES ESAT	6
Talendi, Acteur social	8
UN MANAGEMENT DIFFÉRENT	8
NOTRE MANAGEMENT COLLABORATIF	11
UN MANAGEMENT RECONNU ET LABELLISÉ	12
FORMATION	13
PROJETS SOCIAUX	17
BILAN SOCIAL DE L'ENTREPRISE ADAPTEE 2021	19
Talendi, acteur de l'économie	21
REFERENCES CLIENTS	21
ENGAGEMENT QUALITE	21
DEMARCHE STRATÉGIQUE DE DIVERSIFICATION	22
Talendi, acteur de l'environnement	27
DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE	27
ACTIONS ENVIRONNEMENTALES EN CHIFFRES	28
Talendi, acteur dans la recherche de financements	30
LE SOUTIEN SOLIDAIRE DE SES PARTIES PRENANTES	30
LE RECOURS AUX AIDES DE L'ETAT DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE	33
Rapport de Gestion annuel 2021	35
ACTIVITES, RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE	35
FILIALES ET PARTICIPATIONS	41
AUTRES INFORMATIONS	41
Annexe 1 : Historique simplifié	46
Annexe 2 : Organigramme de direction	48
Annexe 3 : Membres du conseil d'administration	50
Annexe 4 : Rapport annuel du commissaire aux comptes	51

Le mot de la direction

Mesdames, Messieurs, chers partenaires,

« Après une année 2020 difficile, les espoirs d'un retour à la normale en 2021 se sont vite envolés. Nous avons vécu, dès le début d'année, de nouveaux épisodes de restrictions sanitaires partielles ou totales puis des problèmes d'approvisionnement de matières et de composants qui ont perturbé nos activités industrielles et tertiaires.

COVID / stratégie / Fonds propres et résultats financiers

Ces épisodes ont pénalisé très fortement notre activité, en particulier celle du secteur automobile, largement en deçà des prévisions et engagements de production annoncés par notre donneur d'ordre local. Les résultats financiers sont, de fait, pour Talendi, plus dégradés que ceux prévus au budget. Ce constat nous conforte une nouvelle fois dans l'impérieuse nécessité d'accélérer notre démarche de diversification dans une approche raisonnée et frugale. Cette démarche, élément clé de notre stratégie à 5 ans, a été présentée à notre comité de parties prenantes, créé en octobre 2021.

L'opération financière, réalisée avec succès en 2021, nous permet de regarder les résultats de l'année avec un peu plus de sérénité. Toutefois, avec le cumul des difficultés rencontrées ces derniers mois, nous subissons une dégradation de notre trésorerie. Cela pénalise en partie, notre plan d'investissement prévu pour la modernisation de notre outil industriel, imposée par l'ouverture technologique nécessaire à la diversification.

Nous renouvelons nos chaleureux remerciements à tous les investisseurs solidaires qui nous ont soutenus dans cette démarche inclusive car ils croient en la pertinence des projets de Talendi.

Résilience et efficience : nos fondamentaux garants de la pérennité

Cette tempête économique et sanitaire a de nouveau contraint l'ensemble des salariés et usagers de notre association à trouver l'agilité, l'inventivité et les ressources morales pour s'adapter à cette situation qui s'impose à nous tous.

De son côté, l'encadrement a tout mis en œuvre pour organiser, adapter les conditions de travail de nos salariés et usagers et minimiser les effets impactant l'outil de production.

Là encore les fondamentaux, richesses de notre management au travers de CRISTAL, l'accompagnement individualisé et la remise en question

des pratiques ont été autant de facteurs déterminants pour le « mieux vivre ensemble » durant cette période.

2021 Année innovante pour la construction de demain

Malgré le contexte, et fidèle à son histoire, l'ensemble des équipes et du conseil d'administration a trouvé l'énergie pour préparer et construire les grands projets retenus dans la stratégie de l'association, établis et validés avant la crise sanitaire. Changer de nom, créer un organisme de formation, être intégré dans les consortiums du numérique et de la mobilité, moderniser les outils de production (projet Smart'Line 4.0, projet ABR, outil FSW...) autant de sujets que vous pourrez découvrir dans ce rapport et l'année prochaine dans le rapport annuel 2022.

Ensemble, nous allons bien plus loin

L'engagement de tous les instants de l'ensemble des salariés, administrateurs bénévoles, mais aussi des partenaires économiques et territoriaux sont une vraie force pour notre Association.

Nous souhaitons mettre en avant tout le travail et le soutien du conseil d'administration aux équipes opérationnelles, au cours de cette année où le contexte et les projets de Talendi ont demandé une grande disponibilité de chacun et chacune.

Des départs et des arrivées au sein du Conseil d'administration, en 2021 :

En 2021, lors du renouvellement de notre conseil d'administration, nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouveaux administrateurs : Anne LE MENN, fondatrice et directrice de Buroscope (à la retraite) et Yannick BEZARD, Vice-Président du groupe PSA jusqu'en 2020 et actuellement Président de MHA Consult.

Un grand merci à Jean-Claude RIDARD et Gilles DE BEL AIR, ainsi qu'à Jean-Pierre PRIOUL, qui après des années d'engagement ont quitté le Conseil d'Administration. Ils continuent, comme nos autres administrateurs à s'engager à nos côtés avec la conviction et l'envie d'œuvrer pour une société plus inclusive.

2022 et après...

Au premier semestre 2022, le contexte reste encore sous tension et nécessite, plus que jamais de rester vigilant.

Cependant l'important travail fourni ces derniers mois nous permet de regarder l'avenir avec espoir et humilité.

Le contexte géopolitique en Europe et la crainte de nouveaux épisodes sanitaires nous encouragent à maintenir une dynamique raisonnée de notre Entreprise Adaptée et nos ESAT, tout en veillant à l'efficacité nécessaire à la pérennité de l'ensemble de notre modèle associatif.

Nous allons poursuivre notre politique de diversification de notre portefeuille clients sur le champ industriel et faire évoluer notre secteur tertiaire vers un Pôle Numérique autour de nouvelles offres de services : Support utilisateurs, Infogérance et Tests & recettes. Cette démarche sera conduite en lien avec le consortium numérique porté par l'UNEA.

2022 est l'année de l'ouverture de notre organisme de formation à l'extérieur qui a obtenu la certification Qualiopi.

Nos ESAT continuent leurs missions dans le cadre de notre CPOM, en adéquation avec les attentes de l'ETAT « transformer l'offre vers une démarche encore plus inclusive ».

La poursuite de notre engagement RSE s'inscrit dans la volonté d'obtenir la certification ISO 50001 pour laquelle nos équipes sont mobilisées. Elle nous permettra de travailler sur nos consommations énergétiques et réduire ainsi notre empreinte carbone.

Enfin, 2022 apporte une nouvelle dynamique à l'ensemble des salariés et du Conseil d'administration, avec l'officialisation depuis le 8 mars, de notre nouveau nom « TALENDI ».

*Ce nouveau nom est le fruit d'un travail collaboratif mené avec nos salariés, usagers et administrateurs. Il porte haut et fort notre engagement quotidien, riche de nos **TALENTs** et de toute notre **Diversité** !*

La mise en œuvre opérationnelle de l'ensemble de ces plans et mesures est indispensable à la pérennité de notre association et à la préservation du bien-être de ses salariés et usagers.

Ensemble, œuvrons à construire un monde qui permette à chaque talent, chaque compétence, chaque individu de trouver sa place et de contribuer au développement harmonieux de la société ».

Jean Marc GUIHARD,
Président de l'association

Daniel LAFRANCHE,
Directeur général



talendi
UN ENGAGEMENT DIFFÉRENT



Talendi, la performance au service de l'homme

PRESENTATION DE TALENDI

Une des 1^{ères} entreprises adaptées industrielles françaises.

Depuis sa création en 1975, Bretagne Ateliers, devenue Talendi en mars 2022, développe un modèle où l'entreprise se met au service de l'homme ; sous statut associatif, elle emploie aujourd'hui 550 personnes dont **420 travailleurs handicapés**. Agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) Talendi est également reconnue d'intérêt général.

Talendi termine l'année 2021 sur un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros (21 en 2019). Ses 4 sites industriels, situés en Bretagne (3 sites autour de Rennes (35) et le 4^e à Trégueux (22)) fonctionnent sous agrément **d'Entreprise Adaptée**.

2 ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) complètent le dispositif.

Intégrateur-ensemblier, Talendi est un fournisseur de services industriels et numériques dont l'activité principale est l'assemblage de sous-ensembles et d'ensembles. L'entreprise maîtrise de nombreux savoir-faire en câblage, montage industriel, usinage, métallerie, reconditionnement... Son atout majeur réside dans sa capacité à compléter ses prestations d'industrialisation par des opérations de contrôle et d'expédition.

Pour réduire sa dépendance à l'égard du secteur automobile, l'entreprise a diversifié ses activités vers les secteurs ferroviaire, aéronautique, autres industries et également vers le secteur du numérique avec la digitalisation de documents et l'impression numérique professionnelle.



L'ENTREPRISE SOCIETALEMENT RESPONSABLE Niveau EXEMPLAIRE



Reconnue sur le champ social pour sa mission d'emploi de personnes en situation de handicap, l'entreprise met tout en œuvre pour maintenir l'équilibre entre ses enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Son engagement RSE est évalué par l'AFNOR (Association Française de NORMalisation) selon la norme ISO 26000.

En 2019, 4 ans après sa première évaluation, Talendi a obtenu le niveau exemplaire « Engagé RSE » (Le plus haut niveau de cette évaluation). La RSE est depuis plusieurs années véritablement ancrée dans la stratégie de Talendi ; portée et incarnée par le conseil d'administration et les équipes de direction, elle est intégrée avec conviction aux différents projets de l'entreprise.

Cette évaluation « Engagé RSE » au niveau exemplaire atteste du comportement éthique et transparent de Talendi, elle confirme son ouverture et ses facilités d'échanges avec ses différents partenaires, son souhait d'aller vers une meilleure connaissance mutuelle pour des actions toujours plus performantes.



Talendi, acteur d'une société plus inclusive

UNE OFFRE SOCIALE EN PLEINE EVOLUTION Pour l'Entreprise Adaptée et les ESAT

L'association Talendi, avec son Entreprise Adaptée (450 personnes) et ses 2 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (100 personnes), est impactée par les évolutions juridiques des dernières années. **2 dispositifs modifient essentiellement son offre sociale :**

- **L'engagement national « Cap vers l'entreprise inclusive »** au cœur de la réforme engagée fin 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de redimensionner le secteur adapté pour permettre de réduire le chômage des personnes en situation de handicap.
- **La circulaire du 11 mai 2022 relative à la mise en œuvre des mesures du plan de transformation des établissements et services d'aide par le travail**

L'association s'engage ainsi dans de nouvelles actions, **elle prend part aux expérimentations** demandées par l'Etat au secteur adapté, pour favoriser l'accompagnement des transitions professionnelles des travailleurs handicapés vers les autres entreprises.

Pour autant, elle conserve sa mission originelle, et reconnue comme nécessaire à certaines personnes en situation de handicap, celle de maintenir un accompagnement durable et sécurisant au sein de ses structures.

LE CDD TREMLIN Pour faciliter la transition professionnelle

Comme près de 430 Entreprises Adaptées, Talendi est engagée dans le dispositif « CDD Tremplin » qui fait partie des expérimentations « Cap vers l'entreprise inclusive » mises en place dans le cadre de la loi "liberté de choisir son projet professionnel".

Conclu pour une durée comprise entre 4 et 24 mois, il s'adresse aux personnes en situation de handicap volontaires sans emploi, ou qui courent le risque de perdre leur emploi en raison de leur handicap.



Ce CDD tremplin propose de nouvelles approches dans la construction des parcours professionnels des travailleurs handicapés ; Il favorise la réalisation de leur projet de transition professionnelle avec un accompagnement individualisé renforcé et les prépare à un emploi en lien avec les employeurs publics et privés (avec un objectif de retour à un emploi pérenne fixé par la loi à 30%). Un partenariat solide et construit avec les organismes de service public de l'emploi est nécessaire, en amont des recrutements mais aussi en aval, afin de favoriser les « sorties tremplin » en emplois durables.

Talendi fait partie des entreprises éligibles au CDD tremplin et propose aujourd'hui ce contrat de transition au même titre que ses autres contrats de travail. L'entreprise adaptée s'engage à participer à toutes les manifestations organisées par les partenaires sur les thématiques du recrutement inclusif et à communiquer ses offres sur les réseaux sociaux et institutionnels.

L'ENTREPRISE ADAPTEE DE TRAVAIL TEMPORAIRE (EATT) Un nouvel outil d'accompagnement

L'EATT est un modèle innovant d'agence d'intérim dédiée aux personnes en situation de handicap avec RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés). Elle favorise le développement de leurs compétences, grâce à un suivi individualisé et aux formations nécessaires. Elle facilite l'accès à de multiples expériences professionnelles et valorise ses intérimaires auprès d'autres employeurs en vue de les placer sur des emplois durables.

L'EATT est à la fois une entreprise adaptée et une entreprise de travail temporaire. A la différence d'une entreprise adaptée classique, qui doit compter une majorité de travailleurs handicapés dans son effectif global, une EATT doit, elle, embaucher 100 % de personnes en situation de handicap parmi ses intérimaires.

En 2019, Talendi s'est associée à l'initiative Bretonne portée par 11 entreprises adaptées de créer une EATT, sous la forme d'une SCIC, nommée UP'Intérim. Ce nouveau modèle (socialement innovant) a été créé pour répondre à un besoin non couvert sur le territoire. Il visait l'emploi de 80 Equivalents Temps Plein. Malgré le contexte sanitaire, qui a largement impacté le secteur de l'intérim, plus de 59 intérimaires ont déjà trouvé un emploi durable depuis janvier 2022.

LE SOCLE DE L'ENTREPRISE ADAPTEE Les évolutions principales d'une modernisation



- Le contrat d'objectifs triennal (COT), nécessaire à l'obtention de l'agrément « Entreprise Adaptée » est remplacé par le **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)** signé pour une durée de 5 ans.
- **La proportion de travailleurs handicapés** dans l'effectif total d'une entreprise adaptée doit se situer **entre 55 et 75 %** et non plus représenter 80% des effectifs de production.
- L'aménagement de ces proportions d'emploi vise à **renforcer la responsabilité économique des EA** afin qu'elles soient moins dépendantes des subventions. L'aide financière est plafonnée à 75% de l'effectif salarié annuel de l'entreprise agréée.
- **L'aide au poste est l'aide financière unique** (suppression de la subvention spécifique). Elle compense les conséquences du handicap et les actions engagées pour l'emploi des travailleurs reconnus handicapés.
Son montant varie selon si l'emploi se fait dans le cadre de l'EA socle (auquel cas, il diffère aussi selon les âges) ou dans le cadre des 3 expérimentations citées ci-dessus.
- **L'accompagnement spécifique de la personne** dans son projet professionnel (ses actions de formation, son évaluation des compétences) est plus explicite.
- **Le dispositif de mise à disposition pour les EA, hors expérimentation est renforcé** ; C'est un levier de réalisation du projet professionnel de la personne dans une perspective de mobilité vers un autre employeur hors entreprise adaptée.

- **Le recrutement** des personnes en situation de handicap en Entreprise Adaptée se fait toujours soit sur proposition du service public de l'emploi, soit par voie directe. Il s'élargit aux personnes qui courent le risque de perdre leur emploi en fonction de leur handicap. Les critères de recrutements non cumulatifs, sont différents pour l'EA socle et les expérimentations.
L'objectif de sorties en emploi durable vers une entreprise n'est pas individuel pour l'EA socle. Il s'agit d'un objectif global national. Celui-ci doit passer de 1 % en 2019 à 2,5 % en 2022.
- **L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés est soumise à de nouvelles modalités.** Le calcul du taux d'emploi est modifié, le parcours du déclarant, les règles en matière de sous-traitance et d'établissements assujettis ne sont plus les mêmes.

L'entreprise adaptée se transforme ; Talendi met en place toutes ces nouvelles mesures et les communique à ses partenaires pour une meilleure compréhension mutuelle.

LES ESAT

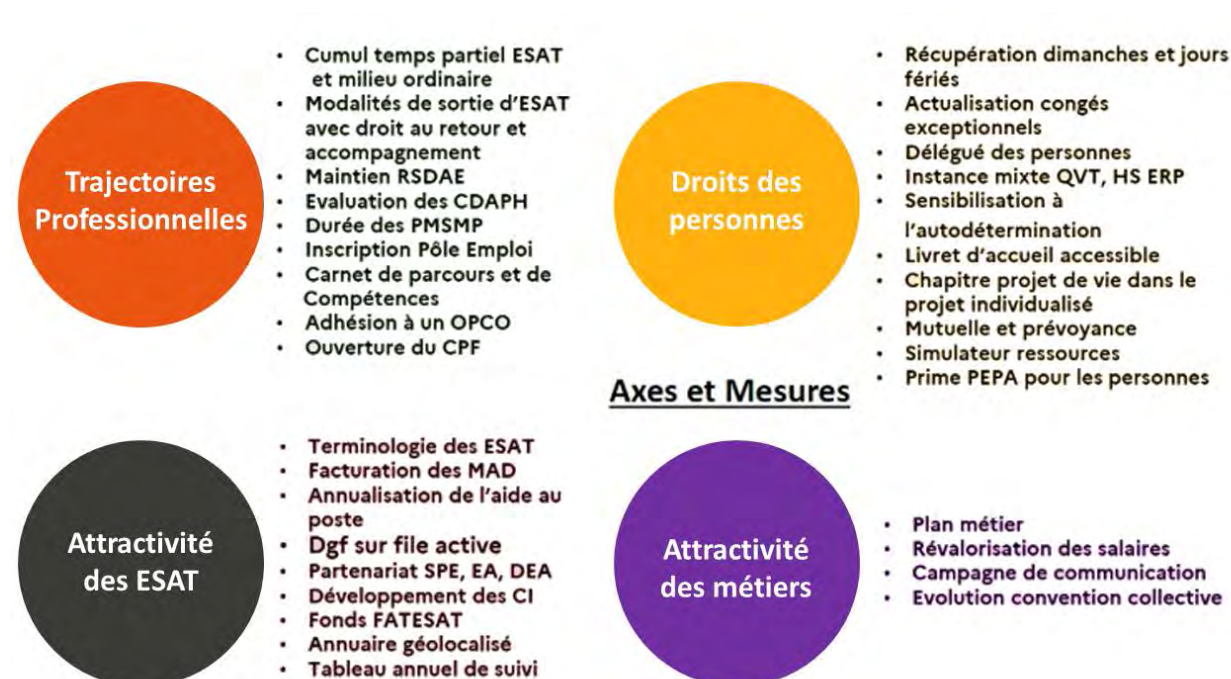
La transformation de l'offre médico-sociale



Le secteur médico-social est, lui aussi, en pleine rénovation avec la mise en œuvre des mesures du plan de transformation des ESAT :

- Un plan national qui réaffirme le soutien au modèle des ESAT, mais qui nécessite d'impulser une nouvelle dynamique
- Un plan qui nécessite de renforcer et de transformer l'offre d'accompagnement des trajectoires professionnelles des personnes en situation de handicap
- Un plan s'articulant autour de 3 axes principaux et d'une trentaine de mesures :
 - Renforcer les droits et le pouvoir d'agir des travailleurs en ESAT :
Droit aux congés exceptionnels, élection d'un délégué des travailleurs, accès à une complémentaire santé, formation sur l'autodétermination, mise en place d'un carnet annuel de parcours et de compétences ...
 - Favoriser une dynamique de parcours pour les travailleurs :
Cumul activité à temps partiel ESAT/entreprise, mise en place d'un parcours renforcé en emploi, garantie du droit au retour ...
 - Accompagner le développement de l'activité des ESAT via un fond spécifique d'accompagnement financier.

Axes et mesures :



Axes et Mesures

Ces grandes évolutions des Entreprises Adaptées et des ESAT sont de réelles avancées vers une société plus inclusive. Elles nécessitent un accompagnement renforcé, reposant sur un investissement humain et financier conséquent pour ces structures.

GLOSSAIRE :

ESAT : Etablissement et services d'aide par le travail
RSDAE : Restriction Substantielle et Durable pour l'Accès à l'Emploi
CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
PMSMP : Période de mise en situation en milieu professionnel
OPCO : Opérateur de compétences, financeur de formations
CPF : compte Personnel de Formation
QVT : Qualité de Vie au Travail

HS ERP : Etablissement de rééducation professionnelle.
PEPA : Prime exceptionnelle de Pouvoir d'Achat
MAD : Mise à Disposition
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
SPE : Service Public de l'emploi
EA : Entreprise Adaptée
CI : Compétences Individuelles
FATESAT : Fond d'accompagnement de Transformation des ESAT

Talendi, Acteur social

UN MANAGEMENT DIFFÉRENT

C'est souvent par le travail qu'une personne en situation de handicap gagne son autonomie et retrouve sa dignité. En 47 ans d'existence, Talendi a permis à 3439 salariés de retrouver la confiance nécessaire à un nouveau départ, prouvant ainsi qu'il est toujours possible d'adapter l'entreprise à l'homme. Sur 2021, Talendi a accueilli : 158 stagiaires, 5 apprentis, 56 salariés (1 CDDT, 50 CDD, 5 CDI) et 10 usagers.

La mission de Talendi est d'offrir un emploi en entreprise adaptée ou en ESAT à des personnes en situation de handicap : 420 des 550 collaborateurs de Talendi sont des travailleurs handicapés.

L'entreprise adaptée et les ESAT proposent un réel savoir-faire managérial et technique. Ils prennent en compte les exigences de performance et de qualité de leurs clients, tout aussi bien qu'une entreprise classique.

Mettre en avant l'homme fait partie des valeurs de Talendi. **Son management** social fondé sur l'écoute, l'accompagnement individuel et son management collaboratif basé sur l'implication des salariés et usagers **donnent du sens au travail.**

Le management de Talendi repose sur une charte affichant trois objectifs fondamentaux :

- Favoriser l'épanouissement et la réussite professionnelle du salarié et de l'utilisateur
- Satisfaire les exigences des clients
- Assurer la pérennité de Talendi

Ces objectifs se nourrissent des valeurs de l'association : **Bienveillance, respect, confiance, performance, engagement sociétal.**



Talendi mise sur l'accueil et l'intégration de ses salariés.

Les premiers pas que l'on fait dans une structure sont importants, aussi Talendi mise sur l'accueil et l'intégration de ses collaborateurs.

Dans un premier temps, les personnes sont vues en entretien par un psychologue, chargé ensuite de leur accompagnement. Dans un second temps, elles sont accueillies puis formées au sein de Talendi.



Accueil de stagiaires à l'école métiers

Pour mettre en avant et développer leurs potentiels, l'entreprise détecte leurs aptitudes naturelles, utilise des outils de pré-qualification pour stimuler en douceur leurs compétences en dehors de la production et éviter toute situation d'échec.

Dans le cadre d'un recrutement par le biais des PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel), la Direction du Management Social (DMS) organise alors une intégration spécifique par l'école métiers sur 2 semaines.

Au quotidien dans l'entreprise, Talendi assure :

- Un suivi social pour aider les salariés et usagers à résoudre des difficultés d'ordre budgétaire, familial, administratif...
- Un suivi psychologique permettant d'apporter un soutien précieux sur diverses problématiques.
- Une permanence DMS : L'occasion pour chacun de rencontrer au moins une fois par mois une personne des ressources humaines et d'avoir des réponses à ses questions.
- Une gestuelle et des échauffements quotidiens avant chaque prise de poste pour réduire les risques de troubles musculo squelettiques.
- Une réunion médico-sociale hebdomadaire pour un suivi personnalisé des situations individuelles.
- Une adaptation globale des postes de travail.
- Une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...

Pour développer les compétences de ses salariés, Talendi s'appuie sur la formation et sur sa propre école métiers (cf P.13).

Celle-ci accompagne, informe, forme, identifie les talents, multiplie les compétences, permet la polyvalence et s'assure de la bonne adaptation de la personne au poste de travail.

L'entreprise s'appuie sur son encadrement de proximité, chefs d'équipe ou moniteurs d'atelier, animateurs de groupe et sur son équipe DMS pour assurer un accompagnement individualisé de

ses salariés tant sur le plan professionnel que personnel. Quotidiennement, elle apporte des solutions à des situations qui pourraient être bloquantes. Par exemple, elle peut aménager les horaires de travail d'un salarié pour répondre à son besoin et à sa situation de santé.

Preuve de son adaptabilité et son agilité : chez Talendi, il existe **57 modèles horaires actifs différents**.

La réunion médico-sociale hebdomadaire de Talendi est l'**un des piliers du management social de l'entreprise**. Chaque vendredi matin, elle réunit l'assistante sociale, les infirmières, la psychologue du travail, la responsable RH, les responsables de sites ou leurs adjoints et, une fois par mois, les médecins du travail et la direction...

On y aborde les situations personnelles (endettement, logement ...) et professionnelles difficiles. Les participants prennent alors les meilleures options possibles pour apporter des solutions aux salariés ou usagers en difficulté et, une personne est désignée sur chaque suivi de situation.

NOTRE MANAGEMENT COLLABORATIF CRISTAL

Talendi mise depuis 1997 sur un **management collaboratif nommé CRISTAL**.

CRISTAL s'appuie sur 7 piliers qui se déclinent dans ses initiales : **Convivialité - Rigueur - Implication – Simplification - Tous ensemble - Amélioration – Longévité**.

Chaque salarié est lui-même entrepreneur du progrès permanent et participe à la satisfaction du client, l'amélioration des postes, des conditions de travail, des performances de son secteur.

L'entreprise se réunit ainsi en petits collectifs appelés « villages », symbolique d'un lieu où la solidarité est forte, où chacun, par sa différence, apporte sa valeur ajoutée. Les villageois réalisent alors des mini projets sur des sujets qualité, productivité, ergonomie, sécurité, 5 S ou encore environnement.



Réunion d'un village CRISTAL

La réussite de ce management collaboratif s'appuie sur la confiance, la reconnaissance collective. Donner le temps, avoir le droit à l'erreur, oser, tenter, trouver soi-même ses solutions... Le management collaboratif développe la motivation et suscite la participation. Il est soutenu par l'encadrement, (principe de la pyramide inversée). Les encadrants s'appuient sur un système qualité et des outils éprouvés. Dans une énergie positive, ils écoutent et valorisent les salariés, ils rassurent et assurent la cohésion des équipes.

Depuis l'origine, ce mode de management collaboratif ne cesse de s'enrichir de la contribution de chacun et s'adapte continuellement à son environnement.

Les améliorations apportées par tous font grandir Talendi, qui est aujourd'hui reconnue pour son organisation et sa performance industrielle au service de la satisfaction du client.

Avec plus de 25 ans de pratique de management collaboratif, Talendi est régulièrement citée en référence, identifiée comme l'une des pionnières des entreprises libérées.

La puissance et la bonne humeur du mouvement collectif étonnent souvent nos visiteurs qui nous demandent notre recette.

UN MANAGEMENT RECONNU ET LABELLISÉ Talendi, labellisée Vitrine Industrie du Futur



L'AIF (Alliance de l'Industrie du Futur) a récompensé Talendi en 2018 pour le déploiement au long cours de son management collaboratif adapté et responsable.

Elle était la première Entreprise Adaptée et la 2ème entreprise bretonne à obtenir ce label, synonyme d'engagement dans la démarche de transformation de l'industrie. Depuis plus de 5 ans, ce label distingue les projets industriels « technologiques ou méthodologiques » remarquables et inspirants.

L'AIF a aujourd'hui labelliser plus de 100 entreprises au niveau national et en faire partie est une vraie fierté pour Talendi qui se positionne comme un laboratoire social innovant.



Visite externe d'un village CRISTAL

19 visites en 2021 pour 79 personnes (contre 753 personnes en 2019)

Visiter Talendi est la meilleure façon de toucher du doigt la réalité du terrain. Les visiteurs découvrent, à la carte et selon leur besoin, notre outil de production, notre management social, notre management collaboratif CRISTAL, notre école métiers, nos activités et notre organisation de travail avec des salariés reconnus travailleurs handicapés. Nos visiteurs qualifient régulièrement ces échanges comme étant riches et inspirants.

Les visites groupées planifiées chaque mois afin de rassembler les demandes sur des sujets identiques n'ont pu être maintenues ces 2 dernières années. En effet, ces visites qui regroupent jusqu'à 22 personnes venant d'horizons différents pour des échanges plus riches, n'étaient plus envisageables au vu des contraintes sanitaires.



79
Visiteurs
en 2021

FORMATION

Une politique dynamique

Chaque année Talendi entend faire bénéficier à ses salariés d'une politique de formation incitative et qualifiante. L'entreprise souhaite préparer ses équipes aux marchés de la diversification par l'acquisition de savoir-faire correspondants, développer la polyvalence et maintenir les compétences.

Prévoir des formations adaptées à chacun

Tous les ans, et ce depuis 1999, des salariés et usagers bénéficient d'une formation « Développement des compétences clés en situation professionnelle » à raison de 4 heures par semaine. Si certains n'ont suivi qu'une session, d'autres en profitent depuis quelques années. Elle permet aux salariés qui n'ont pas eu la chance de suivre une scolarité normale, d'acquérir des connaissances de base, des savoirs fondamentaux en lecture-écriture, grammaire, mathématiques... et d'échanger sur des sujets d'actualité ou de la vie quotidienne.

Une formation indispensable apportant du confort personnel et professionnel aux salariés et usagers qui en bénéficient.

Une nouvelle session de la formation Développement des Compétences Clés en Situation Professionnelle a eu lieu sur 2021. Etaient inscrits pour cette session : 2 salariés Travailleurs Handicapés Ouvrier Qualifiés et 4 usagers de l'ESAT répartis en 2 groupes de niveaux différents sur les sites de la Touche Tizon et de Saint-Erblon.

La formation « savoirs fondamentaux » a été proposée aux 10 usagers de l'ESAT des Trois Vallées.

La formation CLÉA a également été mise en place sur 2021 pour 5 salariés travailleurs handicapés Ouvriers Qualifiés et 3 usagers de l'ESAT. Sur 2021, un salarié et un usager ont obtenu la certification CLÉA.

De plus, 9 usagers de l'ESAT de la Seiche et des Trois Vallées ont pu bénéficier d'un diagnostic informatique avec le CLPS.

Former en interne avec l'école métiers

La formation interne a toujours été un outil très utilisé au sein de Talendi. Ces dernières années, la mutation de notre contexte interne et externe a nécessité la mise en œuvre d'un outil plus structuré et dimensionné : **L'école métiers**.



En effet, être inclusive, socialement et professionnellement, c'est défendre le maintien des travailleurs en situation de handicap dans leur emploi tant que cela est possible, en renforçant leur employabilité.

L'école métiers fonctionne réellement en continu depuis 2015 avec notamment un local dédié et une équipe structurée.

- Une assistante école métiers assure la gestion administrative et la réalisation des formations dites « basiques » (accueil, prévention COVID, sécurité PSA, présentation site...). Elle permet aux formateurs internes de se concentrer sur l'accompagnement, l'évaluation et la formation métiers.
- Deux formateurs internes qualifiés/diplômés évaluent les compétences transverses, accompagnent et assurent le suivi individuel ou collectif des stagiaires, salariés et usagers. Ils conçoivent et construisent des modules de formation (techniques et numériques), et dispensent les formations.

L'école métiers permet des mises en situation professionnelle en dehors du site de production mais avec les pièces et les outils qui constitueront ensuite l'environnement de la personne.

Le formateur interne travaille alors sur « le comment faire » et insiste surtout sur « le pourquoi », car il est indispensable de donner du sens à chaque action réalisée.

Grâce à son école métiers, Talendi professionnalise ses nouveaux salariés et usagers, contribue à leur intégration, leur qualification. Elle qualifie les salariés et usagers de l'entreprise sur de nouvelles activités afin de maintenir leur employabilité, mobilité et adaptabilité. L'école métiers permet d'anticiper les nouvelles activités et de faciliter leur intégration, d'anticiper les mouvements de personnel (départ, retraite, mutation, fin de CDD ...) et de disposer à terme d'une cartographie des aptitudes des salariés.



Accueil et formation à l'école métiers



L'école métiers n'est pas sélective, elle se veut inclusive pour permettre à chaque personne d'obtenir la place la plus adaptée à ses capacités, favorisant la mise en confiance et la situation de réussite. Elle assure son rôle en collaboration étroite avec l'équipe médico-sociale, elle permet un accompagnement personnalisé, tenant compte des besoins de chacun et garantissant la prise en charge de l'individu par lui-même.

Elle propose différentes formations, en fonction des besoins étudiés et analysés. Celles-ci peuvent être internes, externes ou mixte internes/externes.

Former les équipes en place aux marchés de demain, les qualifier sur des procédés spéciaux, reprendre avec eux les fondamentaux sont pour Talendi des incontournables qui permettent de toujours offrir aux clients des prestations de qualité.

En 2021, l'école métiers a dispensé les formations ci-dessous pour 376 bénéficiaires sur une trentaine de modules différents :



- Sertissage en électricité
- Serrage au couple
- Accueil
- Evacuation
- Sensibilisation à la gestion de configuration
- Monteur/câbleur en industrie
- Utilisation de moyens à conducteur accompagnant
- Application de mastic
- Sertissage de rotules
- Dépose de peinture en aéronautique
- Garniture de pavillon PSA
- Métallisation en aéronautique
- Soudure à l'étain
- Préparation au passage CACES 3 et 5
- Collage de bagues
- Sécurité renforcée pour poste de soudeur
- ...

Dans le contexte sanitaire de 2021, des actions de formations liées à la COVID 19 (accueil et sentinelle) ont encore été réalisées et plus de 120 personnes ont été formées (salariés, usagers, intérimaires, stagiaires).

Préserver la santé des salariés et des usagers

Talendi réalise chaque année les formations réglementaires et indispensables à la sécurité de ses salariés et usagers. En 2021, 179 salariés au total ont bénéficié de formations obligatoires réglementaires liées à la sécurité, représentant un volume de 1214 heures.

Formations initiales ou en recyclage sur différents CACES, équipier de première intervention, guide et serre-file, habilitation électrique, les gestes qui sauvent, SST, pont roulant.

Fin 2021 ; projet de développement de l'organisme de formation

Tous nos « savoirs y faire » en matière de formation et propre au contexte de Talendi étant régulièrement reconnu et sollicité par des organisations externes, il a été décidé de créer une offre de service externe.

Cette action de développement de l'organisme de formation vers l'externe entre pleinement dans le cadre de la diversification d'activités de Talendi.

La vocation de cette nouvelle offre est le développement d'un management humaniste dans les organisations. D'une part, en essayant ses propres savoir-faire managériaux et techniques, d'autre part en construisant des alliances stratégiques pour diffuser une offre de formation plus élargie que celle dont nous disposons aujourd'hui.

Un comité de pilotage, des rencontres avec des partenaires externes, une étude de marché, la construction d'un budget prévisionnel sur 3 ans ont été les prémices de cet axes de développement en 2021.

Fidèle a sa culture qualité, Talendi a mis en œuvre une démarche pour obtenir la certification Qualiopi (norme qualité des organismes de formation) et a obtenu lors de l'audit du 8/12/2021 la certification, sans aucune non-conformité !

En fin d'année 2021, le recrutement d'un Directeur de l'organisme de formation qui comprendra une école métier et une offre externe a été acté pour dynamiser le développement du projet, dès le printemps 2022.

PROJETS SOCIAUX

Des actions en faveur des salariés

Enquête sociale

Pour être au plus près des ressentis et des attentes de ses salariés, Talendi interroge chaque année ses équipes sur une douzaine de thèmes : ambiance, accompagnement, reconnaissance, aménagement de poste, évolution, management, communication, rémunération...

Très belle participation globale à cette enquête sociale en 2021 avec un taux de 45 %. 239 personnes ont répondu à l'enquête contre 313 en 2020.



Les résultats des enquêtes de ces 5 dernières années attestent d'une bonne ambiance dans l'entreprise, d'un sentiment d'appartenance et de reconnaissance important. Le management collaboratif est bien ancré dans la culture de l'entreprise et les managers de proximité ont un rôle majeur reconnu, mettant en avant un sentiment partagé de solidarité.

Sur 2021, l'enquête s'est portée un peu plus sur la qualité de vie au travail. 84 % de la population ayant répondu à l'enquête, est satisfaite ou très satisfaite de son travail.

Le sentiment d'égalité, le fait de bénéficier des mêmes droits et mêmes règles que ses collègues est toujours important avec 57 % de satisfaction.

La rémunération, quant à elle, reste le point sensible de l'enquête. 34 % des salariés sont en accord avec la rémunération qu'ils reçoivent face au travail qu'ils accomplissent.

L'enquête sociale permet de mesurer l'impact des actions d'amélioration menée l'année précédente, de veiller à ce que l'entreprise reste dans une dynamique interne positive et de donner des pistes d'améliorations pour l'année suivante.

Un accord Qualité de Vie au Travail – QVT et égalité professionnelle.

Fortement engagée de manière naturelle dans cette démarche de QVT, Talendi a signé début 2021 un nouvel accord d'entreprise.

Les premières actions portent sur les thématiques suivantes (imposées par la loi) :

- L'articulation entre vie privée et professionnelle
- Les objectifs et mesures permettant d'atteindre l'égalité professionnelle femmes - hommes
- Les mesures permettant de lutter contre les discriminations en matière de recrutement d'emploi et d'accès à la formation professionnelle
- L'exercice du droit d'expression directe et collective des salariés (notamment avec CRISTAL)
- Le droit à la déconnexion



Depuis 2020, avec la crise sanitaire, le télétravail a pris de l'ampleur ; des actions fortes auprès du service informatique ont été nécessaires afin de le développer auprès des métiers d'appui et structure mais également, auprès d'une dizaine de collaborateurs de l'activité Tertiaire.

Les lieux de convivialité et de restauration ont, quant à eux, été limités depuis 2020 face à la COVID. Les aménagements partagés ont donc été annulés ; deux années plus compliquées pour la convivialité et la qualité de vie au travail.

Egalite salariale Femmes – Hommes

Suite à la promulgation de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel l'index égalité femmes-hommes a été créé début 2019, pour faire progresser le sujet au sein des entreprises. Cet index est composé de 5 indicateurs et est noté sur 100 points. Talendi très attentif à toutes les discriminations est fière d'annoncer ce résultat



Restauration

Talendi propose à ses salariés un système de restauration sur place qui leur permet de profiter d'un repas chaud et équilibré à un tarif intéressant. Des espaces restauration sont mis à disposition sur chaque site avec les équipements nécessaires pour réchauffer les plats.

Habituellement, sur le site de la Touche Tizon, environ 80 personnes utilisent ce service et pour des raisons de logistique, 2 salariés assurent la remise en température des barquettes et dressent le couvert pour leurs collègues. Plus de 25 personnes profitent de ce service sur le site de Saint Erblon et sur celui de Trégueux.

Stoppée en 2020, cette prestation a repris en 2021 grâce à des aménagements (locaux et horaires) mis en œuvre sur tous les sites afin de pouvoir accueillir les collaborateurs sur des zones bien spécifiques garantissant leur sécurité au moment des pauses déjeuner.



Transport

Dès 2016, dans le cadre de son engagement RSE, de son intérêt pour la qualité de vie au travail, des problématiques de stationnement, l'entreprise s'est mobilisée sur ce sujet et a réalisé son diagnostic.



Interrogeant chaque salarié sur ses habitudes de transport domicile-travail, l'entreprise devrait pouvoir proposer des solutions alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle.

9 % des salariés pratiquent déjà du covoiturage avec des collègues, 15 % utilisent les transports en commun, ce qui est très bien, et 10 % des autosolistes se disent prêts à modifier leurs habitudes.

Divers

Talendi facilite le quotidien de ses salariés. Elle fait venir chaque année des conseillers fiscaux sur ses différents sites. Les salariés peuvent les rencontrer sur leur temps de travail et bénéficier de conseils pour remplir leur déclaration fiscale dans les meilleures conditions.

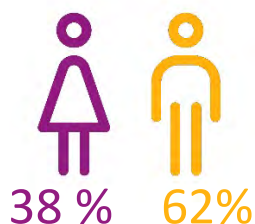
Des conseillers de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail) proposent des permanences dans l'entreprise pour rencontrer les salariés de plus de 55 ans et faire le point avec eux sur leurs droits à la retraite.

Comme toute entreprise de plus de 50 salariés, Talendi dispose d'un Comité Social Economique (CSE) dynamique qui propose animations et sorties à des tarifs intéressants pour l'ensemble de ses salariés.

BILAN SOCIAL DE L'ENTREPRISE ADAPTEE 2021

Quelques éléments chiffrés

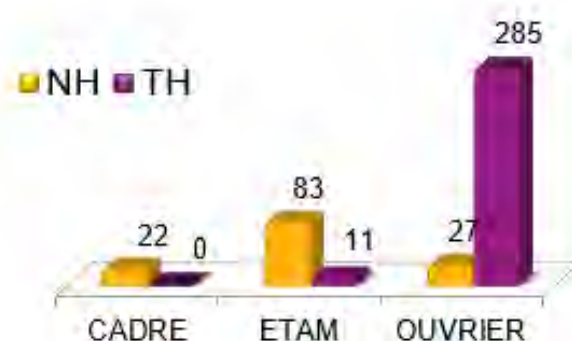
Répartition Femmes/Hommes



Dans la Métallurgie, la proportion d'emploi des Femmes est de 22 %.
A noter : parmi la population handicapée française ayant une reconnaissance administrative de leur handicap, 49 % sont des femmes.

Source : Observatoire de la métallurgie.

Répartition des effectifs en fonction des CSP* et du critère handicap



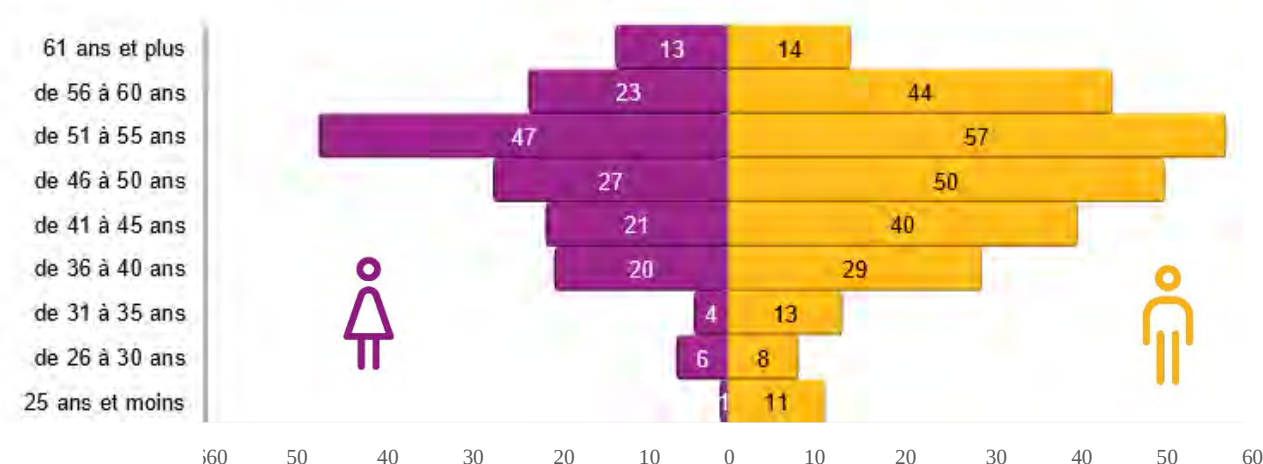
On compte 11 Travailleurs Handicapés (TH) dans les effectifs de structure et métiers d'appui de Talendi.

Ces personnes occupent des postes administratifs ou d'encadrement de production et sont issues pour la plupart de la promotion interne.

TH : Travailleurs Handicapés / NH : Non Handicapés

CSP : Catégories Socio Professionnelles

Répartition des effectifs en fonction de l'âge



La population de Talendi est plutôt âgée. La moyenne d'âge est de 48 ans.
A noter : chez Talendi la moyenne d'ancienneté est d'environ 13,8 ans.

Temps de travail :

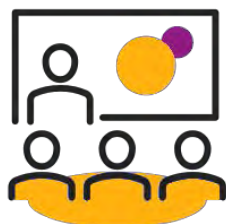


16,3 % des salariés travaillent à temps partiel

La catégorie « ouvriers » est celle qui utilise le plus de temps partiel. Elle comprend une proportion importante de personnes en situation de handicap. Les problèmes de santé, pensions d'invalidité, compléments Allocation Adulte Handicapé entraînent souvent une demande de travail à temps partiel.

Formation :

En 2021, Talendi a consacré 2.51 % de sa masse salariale à la formation de ses salariés.



1082

Salariés formés

1082 salariés ont été formés en 2021 pour un total de 11 328 heures.

Le budget formation est essentiellement consacré à l'accompagnement de l'employabilité des salariés de Talendi.

Insertion dans l'emploi :

En 2021, Talendi a accueilli 229 nouvelles personnes dans ses établissements EA et ESAT

158
Stagiaires



5
Contrats
d'apprentissage



56
Salariés *



10
Usagers



* : Parmi les 56 salariés accueillis sur l'année 2021, 50 ont eu un CDD, 5 un CDI et 1 un CDD Tremplin.

Talendi, acteur de l'économie

REFERENCES CLIENTS

Une relation de confiance qui perdure

Depuis plus de 46 ans, l'engagement humain et la qualité des prestations délivrées par Talendi séduisent de nombreux clients aussi exigeants que prestigieux.

Le TGV, les véhicules haut de gamme de l'usine STELLANTIS de Rennes (PSA Peugeot Citroën) et l'Airbus A350 fonctionnent avec des produits réalisés par les salariés et usagers en situation de handicap de Talendi.

La fidélité de ses clients grands comptes reste la meilleure preuve de ses compétences :



Et aussi AIGUILLON, AIRBUS, AS24, BRIDOR, CADIOU INDUSTRIE, CREDIT AGRICOLE, DEHIMI INDUSTRIE, ETESIA, ETT, GROUPE GIBOIRE, GROUPE LEGENDRE, GROUPE OVALT, GROUPE SELF SIGNAL, HARMONIE MUTUELLE, HYDROKIT, JEANTIL, LUDIK ENERGIE, MX, SANDEN, SATISFORM, SEMIOS, SPIE, THERECO, WILLIAMSON ELECTRONIQUE...

ENGAGEMENT QUALITE

Garantir les prestations



Les prestations délivrées par Talendi répondent aux standards de qualité drastiques exigés par ses clients opérant notamment sur les secteurs automobile, ferroviaire ou aéronautique.

L'entreprise adaptée affiche un **taux de service de 98,6 %**.

Elle a su adapter son management, son encadrement, son outil de travail aux handicaps de ses salariés et a mis en place des procédures de contrôle qui vont au-delà des engagements qualité classiques.

La liste de ses savoir-faire n'est pas exhaustive et sa capacité d'adaptation lui permet de répondre aux demandes spécifiques des donneurs d'ordre, sur l'ensemble du territoire français.

Talendi assure des prestations en tous points comparables à celles délivrées par des salariés valides. Elle est soumise aux mêmes contraintes de rentabilité et d'efficacité économique que toute autre entreprise.

Elle se doit donc de répondre aux exigences de ses clients en termes de qualité, d'optimisation des coûts et de réactivité. Elle a été « primée » à plusieurs reprises sur sa prestation globale (qualité, prix, délais, partenariat) et sa performance supply chain.

Talendi développe un processus d'amélioration continue. L'entreprise est **certifiée ISO 9001 et EN 9100**.

Des salariés, travaillant sur les secteurs aéronautique et ferroviaire sont à présent qualifiés sur un certain nombre de procédés spéciaux nécessaires au développement des affaires :

Pose de mastic, retouche peinture, scellement de bagues, métallisation, serrage au couple, sertissage de rotule, sertissage câblage, rivetage par rivets pleins, mesure de résistivité.

Il en est de même pour le secteur ferroviaire pour lequel Talendi a :

- La qualification « procédé spécial » de câblage sertissage
- La maîtrise du procédé spécial de serrage au couple
- La maîtrise des fournisseurs intégrant dans leurs prestations les procédés spéciaux soudure, traitement de surface et peinture

Le partenariat instauré avec STELLANTIS (PSA Peugeot Citroën) depuis 1977, prouve la qualité et la régularité des prestations délivrées par Talendi.

- Talendi fait partie du club très restreint des équipementiers de rang 1 de grands donneurs d'ordre :
 - L'entreprise offre à son client STELLANTIS - PSA Peugeot Citroën une prestation avec **un niveau de défaillance qualité inférieur à 50 ppm** (exigence du client). Son bon niveau qualité est stable et reconnu depuis de nombreuses années par le client.



DEMARCHE STRATÉGIQUE DE DIVERSIFICATION

Assurer la pérennité des emplois

Offrir un emploi en entreprise à des personnes en situation de handicap est la mission de Talendi. La stratégie commerciale consiste à agir pour maintenir, voire développer ses emplois. Contractualiser de réels partenariats sur le long terme et veiller à ne pas être trop dépendant d'un secteur d'activités sont les grandes lignes de la démarche commerciale.

De culture industrielle, Talendi est souvent assimilée comme prestataire dédié à l'automobile. Il est vrai que cette activité historique lui a permis de développer ses emplois et ses compétences mais aujourd'hui ses savoir-faire et son expertise, largement reconnus, lui permettent de capter de nouveaux marchés et de limiter ainsi sa dépendance au secteur automobile.

Talendi s'adapte à l'environnement industriel en mutation rapide

La transition vers l'industrie du futur représente un vrai challenge pour les entreprises. Elle repose sur de nouveaux modes de production qui permettent, avec l'arrivée de nouvelles technologies, de repenser les produits, les process et les modèles d'affaires pour faire face aux défis économiques, sociaux ou environnementaux.

Grâce aux outils numériques et aux nouvelles technologies de production, l'entreprise se dirige vers une fabrication plus rapide, avec des produits personnalisés, à la demande des clients. Elle limite les coûts, offre de nouveaux services et améliore les conditions de travail.

Les attentes de nos clients évoluent. Nombreux sont ceux qui, au-delà de la performance industrielle, attendent de leur sous-traitant des capacités de conceptions et d'innovation. Nous devons en permanence nous adapter.



Talendi s'appuie sur son plan de développement stratégique reposant sur :

- La réaffirmation de l'offre originale de Talendi auprès de grands donneurs d'ordre, et la prise en compte différenciée de l'attente de chacun des marchés adressés, notamment autour d'une capacité accrue à fournir des prestations de plus en plus technologiques.
- La poursuite de la politique de diversification dans les secteurs industriels et numériques, et le développement d'activités dans le domaine de l'économie circulaire.
- L'ouverture de son offre sociétale à ses parties prenantes en s'appuyant sur la légitimité et la qualité de son action sociale avec la volonté d'être reconnu comme un référent de l'économie inclusive
- Le renforcement de la structuration financière avec un appel différencié aux financements.
- Le renforcement de son image RSE en développant l'aspect environnement

Moyens et pratiques

Talendi porte une volonté d'adaptation et de développement agile pour :

- Développer le niveau technologique de ses prestations
- Améliorer l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des coûts de production
- Explorer le potentiel des solutions de l'industrie du futur pour l'acquisition et l'adaptation des compétences des travailleurs handicapés rendues nécessaires par la modification accélérée et l'individualisation des productions.
- Apporter une offre complète afin d'accroître la part de valeur ajoutée des produits qu'elle délivre.

L'entreprise initie un programme de mise à niveau de ses systèmes afin de déployer les meilleures pratiques en matière de conception, ordonnancement, suivi de la production et des achats.

De nouvelles capacités d'investissement permettront d'améliorer l'outil industriel existant en permettant

- La mise en œuvre d'une capacité de conception/co-conception efficiente
- La mise à niveau des moyens informatiques (ERP, intégration plateformes de marché, intégration PLM – gestion du cycle du produit)
- La mise en œuvre de ligne de production polyvalente et efficiente apportant la capacité à produire des petites séries à un coût compétitif
- L'intégration des solutions d'Intelligence Artificielle et de l'Industrie du Futur pour faciliter la modification accélérée des gammes
- L'intégration des outils d'assistance numérique aux opérateurs (réalité augmentée) pour faciliter l'employabilité des personnes en situation de handicap

Dans le but de répondre à la fois à l'évolution des marchés, d'augmenter la valeur ajoutée et d'assurer rapidement la mise à niveau des capacités et des compétences qui lui sont ainsi nécessaires, Talendi développe une politique de partenariats stratégiques équilibrés gagnant/gagnant avec des structures (Sociétés de conseil, sociétés d'ingénierie, entreprises industrielles) apportant un potentiel de synergies : Ingénierie, commercial, production, achat, investissement.

Ces partenaires sont choisis à partir de prérequis clairement affichés : une prise en compte de la dimension RSE, un partage équitable de la valeur et un apport significatif pour Talendi, en termes de mise à niveau des compétences.

Diversification

Dans le domaine industriel :

En complément des actions menées pour développer son activité auprès des grands donneurs d'ordre **L'entreprise entend progresser dans sa stratégie de diversification industrielle** pour les années à venir en valorisant ses compétences d'intégrateur ensemblier de sous-ensembles multi-technologiques par le développement de sa production destinée aux marchés tels que la construction navale, le matériel agricole, le bâtiment ou les équipements électriques.



Les activités de prototypage et de production de petites séries seront également poursuivies, notamment pour des TPE et start up. Les tendances sur ce marché devraient rester bien orientées compte tenu de la croissance des projets d'innovation et de développement de nouveaux produits industriels. Ces activités nécessitent cependant de renforcer les compétences en Bureau d'Etude et comportent des risques significatifs au regard de la solvabilité de commandes portées par des entreprises financièrement fragiles.

Talendi détient une position originale de sous-traitant de proximité qui lui permet de livrer directement ses clients. Afin de répondre aux besoins de développement et de production de modules plus complexes, tels qu'ils sont désormais intégrés dans la chaîne de production des constructeurs ou des équipementiers de Rang 1, Talendi ambitionne de faciliter l'accessibilité aux postes de travail par l'outil numérique, de mettre en place des partenariats lui permettant l'accès à des moyens d'étude et d'ingénierie de haut niveau. Talendi pourra ainsi développer et tester de nouvelles solutions technologiques et innovantes de production, adaptées aux besoins des travailleurs handicapés (réalité virtuelle, cobot ...).

En 2021, TALENDI fait l'acquisition d'une tête de soudage malaxage par Friction - FSW – proposée par STIRWELD. En équipant l'un de ces centres d'usinage de la tête FSW, l'entreprise attire de nouveaux clients à la recherche de cette technologie et propose ensuite tout son savoir-faire complémentaire d'usinage et d'assemblage afin de développer son activité pour préserver voire développer l'emploi sur son site des Côtes d'Armor.

La crise sanitaire a réuni le secteur adapté autour de projets permettant de mobiliser des parties prenantes du secteur Automobile et autres industries sur de la relocalisation de certaines activités en France.

Ces projets, portés sous le nom de consortium « Auto – autres industries », sont subventionnés par la DREETS. Ils permettent de mutualiser les moyens de production de plusieurs Entreprises Adaptées, d'organiser des plans de développement de compétences à grande échelle et de mettre en place une puissante communauté de Dirigeants répartis sur la France entière.

Talendi est fortement engagée dans ce consortium et fait partie des groupes de travail pour mutualiser les actions sur le commerce, les achats et les prix de ventes.

Dans le domaine numérique :



Talendi propose des activités d'externalisation administrative et de reprographie.

Le secteur du numérique reste un **marché à forte croissance** et à **forte opportunité**, crise sanitaire ou non. S'appuyant sur ce constat, L'Union Nationale des Entreprises Adaptées a travaillé sur la mise en place d'un consortium numérique, subventionné en partie par la DREETS. Il s'agit d'une entente entre plusieurs associations ou entreprises pour coopérer et répondre aux besoins du marché et arriver à construire une offre qui soit concurrentielle pour permettre aux partenaires industriels de **réinternaliser** l'activité informatique vers la France.

Participer à ce consortium permet à Talendi de s'appuyer sur des partenariats avec des ESN (Entreprises de Services Numériques) et de positionner une offre numérique tant en co-traitance qu'en sous-traitance avec des opérateurs de Rang 1.

Le développement des activités d'externalisation administrative représente un vrai potentiel pour Talendi qui ambitionne de positionner ses services sur une offre plus large. Au-delà des activités « historiques » de Reprographie et dématérialisation de documents, le pôle numérique aimerait proposer d'ici la fin 2022, les activités support utilisateurs, infogérance et tests & recettes.

Dans les services de proximité

Afin de continuer à répondre aux préoccupations d'éthique et proposer des activités répondant aux besoins des salariés handicapés les plus fragiles, Talendi a la volonté de développer des activités dites de proximité, relevant de l'économie sociale et solidaire. Le marché de la récupération et du reconditionnement d'équipements se développe dans le cadre du déploiement de l'économie circulaire. Historiquement de culture industrielle, l'entreprise dispose d'une capacité de développement d'activités autour des services numériques ou industriels.



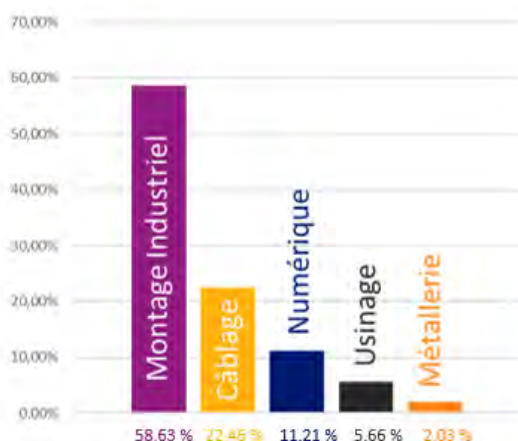
Dans le cadre du déploiement d'activités liés à l'économie circulaire, Talendi désire valoriser son positionnement d'acteur industriel, apportant ses compétences et ses capacités de production aux autres acteurs des chaînes de valeur, à savoir les autres structures ESS ou les entreprises au niveau de la Région Grand Ouest intervenant dans la collecte, le tri, la revente ou la location des équipements reconditionnés.

Le premier marché signé en 2021 est celui de la récupération et du reconditionnement de mobilité de proximité (VAE : Vélo à Assistance Électrique).

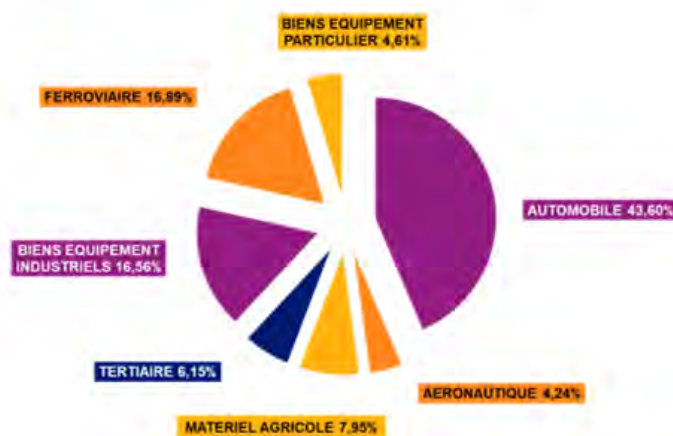
Répartition de son chiffre d'affaires 2021 par activités

15 Millions d'euros dont 75 % de VA (21 M € en 2019)

Nos métiers



Les secteurs d'activités de nos clients



La répartition des activités de Talendi en % du CA reste assez stable en comparaison à 2020. On note toutefois une diminution de la part du secteur automobile à 43,6%, contre 53,5 % en 2020. Ce repli est bien sûr dû à la crise sanitaire et au manque de composants occasionnant des jours d'arrêts importants sur ce secteur.

Les secteurs ferroviaire et aéronautique restent stables et les activités autres industries et le secteur Tertiaire sont en progression.

La démarche commerciale de Talendi est centrée sur le développement ou le maintien de partenariats avec de grands comptes tels qu'Alstom, STELLANTIS, SNCF, AIRBUS... et avec leurs fournisseurs de rang 1 : Rossi aéro, Armor Méca, Sanden...

Elle saisit les opportunités d'affaires avec les clients en proximité et reste en veille sur les propositions de co-développement venant des startups.

L'offre de Talendi est globale ; sa performance reconnue, associée à sa démarche RSE évaluée au niveau exemplaire et à sa mission inclusive, lui permettent de proposer à ses clients un partenariat riche de sens.

Talendi, acteur de l'environnement

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE



Bien avant son évaluation « engagé RSE » selon la norme ISO 26000, Talendi se préoccupait de son environnement.

En 2005, l'entreprise avait ajouté aux fonctions du responsable qualité, la dimension sécurité et environnement. Dès lors, des actions avaient été initiées.

En 2021, suite à un audit énergétique, elle prend la décision d'aller vers la certification ISO 50001 pour 2022, afin de mettre en œuvre un système de management des énergies.

Préserver l'environnement fait partie de la responsabilité de chacun envers les générations futures. Chaque action, si petite soit-elle, est importante pour la planète.

L'engagement RSE de Talendi est évalué au niveau exemplaire selon la norme AFNOR ISO 26000

La norme ISO 26000 présente les lignes directrices de la démarche de développement durable.

Si aujourd'hui TALENDI est reconnue pour ses valeurs sociales, l'entreprise peut également communiquer son engagement dans le développement durable. En effet, 4 ans après avoir obtenu le niveau confirmé pour sa première évaluation en 2016, l'entreprise se voyait évaluée au niveau EXEMPLAIRE pour son engagement RSE sur ces 7 questions centrales :

- La gouvernance de l'organisation
- Les droits de l'Homme
- Les relations et conditions de travail
- L'environnement
- La loyauté des pratiques
- Les questions relatives aux consommateurs
- Les communautés et le développement local

Dans le cadre de sa démarche environnementale, Talendi s'engage à mesurer et évaluer l'impact de ses activités (ex : consommation d'eau, d'énergie, taux d'accidents du travail...)

Cette mesure va permettre à l'entreprise de **mieux identifier** et donc de **mieux maîtriser** les risques auxquels elle pourrait être confrontée. Mais aussi d'agir plus efficacement pour réduire son empreinte.

A son échelle, Talendi se doit de répondre à l'urgence climatique. L'analyse de ses impacts environnementaux, notamment à travers les bilans « carbone », démontre l'intérêt à mieux maîtriser ses énergies :

- En réduisant ses consommations énergétiques pour limiter ses émissions de gaz à effet de serre
- En encourageant la conception et l'achat de services et équipements économes en énergie
- En repensant certaines installations ou équipements des bâtiments

En s'engageant dans la certification ISO 50001, Talendi va structurer ses actions face à ces enjeux, et également mieux répondre aux attentes de ses parties prenantes externes et internes, de plus en plus sensibles aux engagements en termes de protection de l'environnement.

Cette volonté de consommer le moins possible se trouve renforcée par la criticité de plus en plus prégnante du coût des énergies, cela contribue à une meilleure santé financière pour l'association.

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES EN CHIFFRES



Empreinte carbone

Talendi a mis en place différentes actions pour diminuer sa consommation de ressources énergétiques :

- Sensibilisation des salariés aux enjeux du développement durable
- Mutualisation des véhicules internes
- Mise en place et vulgarisation de la visio-conférence
- Réduction de sa consommation de papier en configurant, par exemple, l'impression Recto verso en automatique
- Travail sur des conditionnements adaptés avec les fournisseurs (mise en place de conditionnements navette pour éviter les circuits de moyens vides).
- Travail avec des outils et matériels moins consommateurs d'énergie ex : changement d'un compresseur classique pour un compresseur à variation de vitesse
- Réalisation du suivi des consommations d'énergie par la mise en place d'indicateurs par type d'énergie consommée

Ces bons gestes et bonnes pratiques contribuent à la réduction des émissions de Gaz à effets de serre.



+ 3 % par rapport à 2019 et – 8,5 % depuis notre première évaluation ISO 26 000 (résultat du remplacement de nos luminaires leds, de l'installation d'horloges sur notre système de chauffage et également de la moindre consommation due au confinement)



En 2020, nos impressions représentent **2,35 arbres** par mois
Nos papiers sont recyclés.

Ancrage Territorial

Selon la norme internationale ISO 26000, l'ancrage territorial « vise à prévenir et à résoudre les problèmes, à favoriser les partenariats avec des organisations et des parties prenantes locales et à avoir un comportement citoyen vis-à-vis de la communauté ».



97 % de nos achats se font en direct chez des fournisseurs Français (hors distributeurs).

39 % chez des partenaires Bretons

Avec sa politique d'achat et plus globalement la totalité de sa mission, Talendi contribue au développement économique et à l'attractivité du territoire

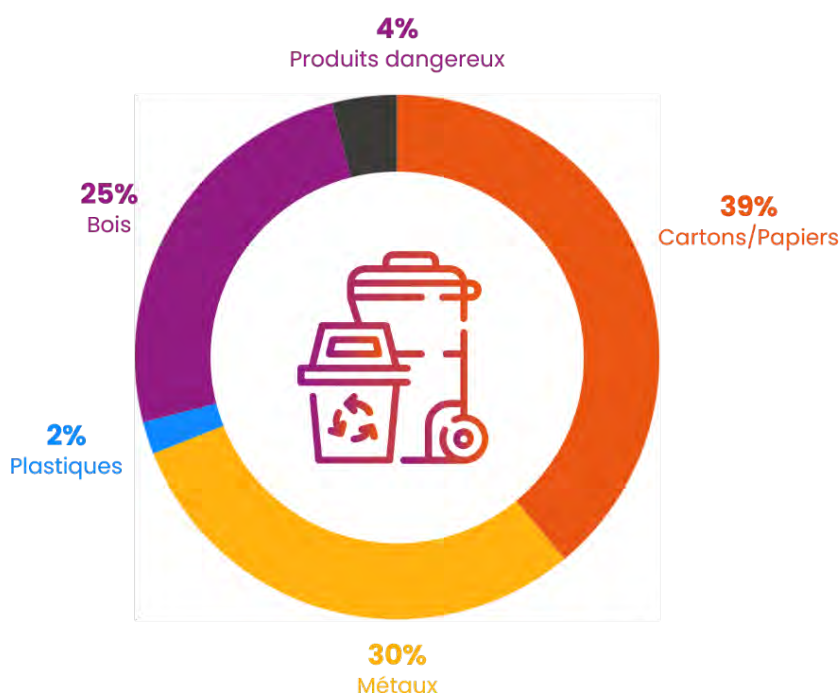
Tri des déchets



Talendi trie et valorise **71 %** de ses déchets en 2021 ; les cartons / papier, les métaux, les plastiques, le bois sont ainsi valorisés. De plus, les équipements informatiques obsolètes sont repris par une entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Trier ses déchets permet à l'entreprise de diviser son coût de gestion des déchets par 9 !

Répartition de Tri réalisé par l'entreprise :



Ces différentes actions permettent de couvrir les frais de tri des autres déchets (déchets banaux non valorisables et des déchets dangereux) voire d'en retirer un gain.

Trier ses déchets, c'est permettre qu'ils soient recyclés afin d'éviter toutes les phases d'extraction et de transformation de la matière première naturelle qui sont polluantes et coûteuses en énergie.

C'est contribuer à la création d'emplois : Le tri crée dix fois plus d'emplois que l'incinération et vingt fois plus que l'enfouissement.

La démarche RSE est totalement intégrée à la stratégie de Talendi. Elle nous permet de mobiliser l'ensemble de nos équipes et de partager un engagement commun. L'ouverture à nos parties prenantes est à présent bien ancrée dans nos pratiques.

Notre évaluation au niveau exemplaire obtenue en 2020 atteste que nos actions sont responsables, éthiques, soucieuses du bien-être de nos salariés, de la satisfaction de nos clients et de l'environnement.

Elle nous place parmi les entreprises soucieuses des défis mondiaux, elle nous distingue en tant que structure humaine et engagée.

Talendi, acteur dans la recherche de financements



LE SOUTIEN SOLIDAIRE DE SES PARTIES PRENANTES

Experte et innovante depuis plus de 46 ans sur le champ social et industriel, l'Association Talendi doit sans cesse trouver les moyens de renforcer ses capacités financières pour pouvoir investir et rester compétitive. Elle doit également veiller à renforcer ses fonds propres.

Depuis l'origine, Talendi dispose d'un statut particulier, c'est une association de type Loi 1901 qui ne dispose donc pas de capital social. **Alors, lorsqu'il faut passer des caps**, comme la crise de 2010, la baisse de production de 2014, et plus récemment, en 2019 / 2021, avec la nécessaire adaptation de son outil industriel pour rester compétitive, la crise sanitaire et la pénurie des approvisionnements matières ; **elle recherche des sources de financements complémentaires aux fruits de son exploitation.**

Ses capacités financières doivent être suffisantes pour pouvoir investir afin de toujours proposer des activités diversifiées, accessibles à ses salariés et usagers et pour pouvoir les former. Talendi doit également renforcer ses fonds propres pour développer ses projets, notamment son plan de développement stratégique, dans de bonnes conditions et assurer ainsi sa pérennité.

Emission de titres associatifs



Pour reconstituer ses fonds propres, Talendi a décidé d'émettre des titres associatifs. Cet outil financier, encore peu connu, répond véritablement au besoin financier du secteur associatif. Utilisés en de rares occasions, les titres associatifs ont été remis au goût du jour avec la loi sur l'ESS du 20 mai 2014, les rendant plus attractifs et plus souples.

En janvier 2020, lorsqu'ils ont été injustement inscrits en dettes dans le nouveau plan comptable régie par l'ANC (Autorité des normes comptables), Talendi a sollicité l'Etat pour les alerter de l'incohérence de cet enregistrement et demander une révision du règlement n°2018-06.

L'Etat s'est saisi du sujet relayé par le ministère de l'industrie et en décembre le Journal Officiel annonçait que les Titres Associatifs devaient bien être classés en fonds propres dans la rubrique « autres fonds propres ». Ce qui est une excellente nouvelle pour toutes les associations.

Cet enregistrement réaffecté dans notre haut de bilan démontre notre capacité à investir et donne confiance aux clients et aux fournisseurs.

Talendi connaît bien ces titres de créances

Les deux premières émissions de titres associatifs menées par Talendi à la suite de la crise économique de 2009/2010 et à la forte dégradation du marché automobile de 2013/2014, ainsi que les prêts accordés dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir, lui avaient alors permis de poursuivre sa démarche de diversification et de concrétiser de nouveaux partenariats.

En 2011, sa première levée de fonds lui avait permis de réunir 1,050 millions de souscriptions

Merci aux 10 souscripteurs de l'émission de Titres Associatifs 2011



Et à titre personnel : M. Faber Emmanuel, M. Pierre-Yves Legris et M. Jean-Paul Legendre.

Les souscriptions du Groupe Giboire et de M. Legris ont été abandonnées et transformées en don à l'association en 2020.

En 2015, avec sa seconde levée de fonds, l'association avait réuni 350 000 euros.

Merci aux 5 souscripteurs de l'émission de Titres Associatifs 2015



La souscription du Groupe Giboire a été abandonnée et transformée en don à l'association en 2020.

Toutefois le besoin en financement initialement prévu n'avait pas été totalement couvert... Et fin 2020, fort d'une actualisation de son plan stratégique et de la prise en compte de l'impact de la COVID 19, une nouvelle levée de fonds est lancée pour répondre à ses nouveaux enjeux afin de pérenniser et développer ses emplois.

Pour réussir à lever les fonds nécessaires, l'Association Talendi a mené de front une nouvelle émission de titres Associatifs, entre le 2 octobre 2020 et le 30 avril 2021 et d'autres opérations lui permettant d'obtenir diverses sources de financement.

Au 30 avril 2021, l'association a émis 54 titres associatifs pour un montant de 2,7 millions d'euros

Merci aux 15 souscripteurs de l'émission de Titres Associatifs 2021



En parallèle, pour compléter son plan de financement,

Elle a été soutenue par ses 4 partenaires bancaires au travers d'un nouveau Prêt Garanti par l'Etat, elle a obtenu un prêt participatif et des billets à ordre de financeurs solidaires et bénéficié d'une subvention des collectivités. Ces divers soutiens lui ont permis d'obtenir 2,5 millions d'euros supplémentaires

Merci aux 9 autres financeurs solidaires 2011



« Nous remercions chaleureusement les investisseurs solidaires qui, en soutenant TALENDI, entreprise reconnue d'intérêt général, réalisent une action concrète pour une société plus inclusive où le sens prime. Ils contribuent à l'emploi de personnes fragilisées par un handicap et pérennisent notre mission d'utilité économique et sociale sur le territoire ».
Jean-Marc GUIHARD, Président de l'association TALENDI.

Retrouvez les témoignages de certains investisseurs solidaires en fin de notre page :
<https://www.talendi.com/talendi/levee-de-fonds/>

Talendi est agréée ESUS

L'agrément ESUS « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » de Talendi lui permet d'avoir accès aux financements par l'épargne salariale solidaire. En effet, depuis 2008, toutes les entreprises ont l'obligation de proposer à leurs salariés la possibilité de souscrire à un fonds d'épargne salariale solidaire, dit fonds « 90-10 », investissant à hauteur d'au moins 5 % de leur portefeuille, et jusqu'à 10 %, dans des entreprises bénéficiant de l'agrément ESUS. Cette forte croissance des encours s'explique notamment par la volonté marquée des salariés de donner du sens à leur épargne, tout en assurant un degré satisfaisant de protection de la rémunération de cette épargne.

La direction entend faire connaître cet agrément ESUS pour se positionner comme choix possible d'épargne solidaire. Elle reste également en veille sur toutes les solutions qui pourraient être envisagées dans les années à venir ; fondation, crowdfunding, financement ou co-financement de projets spécifiques...

LE RECOURS AUX AIDES DE L'ETAT DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

Recours au FATEA (Fonds d'Accompagnement à la Transformation des Entreprises Adaptées)

En 2021, Talendi a obtenu une subvention FATEA sur les 6 dossiers qu'elle avait déposés. Soutenus pour la moitié du montant des investissements par l'Etat, les projets cités ci-dessous ont pu être réalisés.

- La mise en place d'un nouveau mode d'aspiration des fumées de soudure et poussières (dosserets, tables et bras d'aspiration) plus adapté aux besoins de l'entreprise et respectueuse du bien-être et de la santé au travail de nos salariés.
- L'acquisition de 3 paires de lunettes connectées. Elles améliorent l'accompagnement de nos équipes, de nos collaborateurs en gagnant en efficacité (mieux collaborer, aider, accompagner et former à distance). Elles permettront dans les prochains mois de familiariser nos salariés avec les outils du numérique.
- La réalisation de gabarits en 3 D grâce à l'acquisition d'une imprimante 3D pour agir rapidement et adapter les postes de travail aux besoins du salarié et du client tout en réduisant le coût de conception. Cette imprimante 3D représente un investissement à court terme mais sera rentable à long terme. Le coût matière est 6,5 fois inférieur à celui des petites machines actuellement en place. De plus, les pièces imprimées peuvent être utilisées dans des environnements à hautes températures, élargissant ainsi l'offre industrielle de TALENDI.
- L'investissement d'un CRM ; outil utile pour gagner en efficacité, en connaissance client, en productivité... Il entraîne, à terme, des répercussions positives sur l'économie de l'entreprise. Il permet d'accompagner la démarche stratégique de diversification de l'entreprise en suivant, de façon plus pertinente, l'action commerciale.
- Le recrutement d'un directeur commercial. Il participe aujourd'hui à la stratégie de l'entreprise et à son rayonnement local et national. Il pilote, anime la relation avec les différents clients industriels, développe de nouveaux partenariats pour assurer la diversification des activités de Talendi afin de maintenir / créer les emplois.
- Le projet de changement de nom pour Bretagne Ateliers. Ce dernier apparaissait trop typé géographiquement et ne correspondait pas à l'activité de l'entreprise. Le terme Ateliers avait une connotation "artisanale". Changer de nom devrait permettre à l'entreprise d'avoir une image plus attractive.

Le 2^{ème} semestre de l'année 2021 a été rythmé par un travail collaboratif afin de trouver collectivement un nom qui nous ressemble.

Dans le cadre des aides exceptionnelles du FATEA en soutien au développement 2020, Talendi s'était positionnée sur 2 des 3 consortiums créés par l'UNEA ; Le consortium numérique et le consortium automobile inclusif. Le premier fonctionne plutôt bien, il permet à TALENDI de s'appuyer sur des partenariats avec des ESN pour répondre à des offres en co-traitance ou sous-traitance. Le second, avec la crise des composants électroniques, n'a pu répondre aux attentes qu'il portait. Ce consortium a donc évolué en 2021 vers le consortium auto et autres industries. TALENDI y a inscrit 5 projets de diversification : Les panneaux photovoltaïques, les portails, les accumulateurs d'énergies, le développement du secteur câblage multi clients, les cabines urinoirs mobiles. L'Etat étudie la possibilité de flécher la subvention, initialement octroyée pour les projets auto, vers ces projets 2021/2022.

Recours au Plan de relance

Talendi a également obtenu l'aide du plan de relance sur un important sujet de modernisation :



La SMART'LINE 4.0 Usine du Futur. Ce projet nous permet de créer une ligne pilote pour renforcer la compétitivité des productions petites et moyennes séries de TALENDI en réduisant le coût d'industrialisation de nouvelles affaires. La mise en place de la SMART'Line 4.0 qui sera effective fin 2022 permettra à l'entreprise de moderniser son outil de production et d'augmenter l'accessibilité sur ses postes de travail ; l'intégration d'objets connectés et le soutien de la réalité virtuelle faciliteront l'employabilité des personnes en situation de handicap et diminueront leur charge mentale. Avec la SMART'Line 4.0, Talendi sera dotée d'outils flexibles, adaptables, évolutifs, et réutilisables sur le cycle de vie du produit. L'entreprise sera alors plus compétitive et encore plus inclusive.

L'ensemble de ces aides financières sont nécessaires et précieuses. L'engagement fidèle de nos partenaires à nos côtés atteste la pertinence de nos actions au service de notre mission et nous les remercions tous chaleureusement.

Un retour sur les différents projets soutenus par ces aides sera fait dans le rapport annuel 2022.

Rapport de Gestion annuel 2021

L'association Talendi a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de l'association durant l'exercice écoulé.



PREAMBULE

Les comptes ont été établis selon les mêmes méthodes que l'exercice précédent, en tenant compte cependant du nouveau règlement ANC n°2020-08 sur les associations.

ACTIVITES, RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE

Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le prolongement de 2020, la pandémie et la situation économique et sanitaire y afférentes ont perduré sur l'exercice 2021.

Les mesures exceptionnelles mises en place par l'Etat en 2020 n'ont pas été reconduites sur 2021 (Activité partielle plus avantageuse, subvention FATEA et ARS).

Et le manque de composants dans différents secteurs, et plus particulièrement l'automobile, ont eu un impact significatif sur les résultats de l'association.

Dans le cadre de la mise en place de son plan de développement, l'association a obtenu des nouveaux financements d'un montant de 5.200 K€ se décomposant : par l'émission de titres associatifs pour 2.700 K€, le recours à un nouveau PGE complémentaire de 2.000 K€, de prêts participatifs de 300 K€, et d'une subvention de 200 K€.

Ces mesures permettent de garantir la pérennité de l'association et l'amélioration des fonds propres.

Activité et évolution de l'entreprise au cours de l'exercice

La variation du chiffre d'affaires de **27 K€** s'analyse de la façon suivante :

- Secteur Automobile : en diminution de **(1.721) K€**, soit **-11,46 %** ; principalement le manque de composants a occasionné des jours d'arrêts importants. Par rapport au nominal (2 équipes) le taux d'activité ressort à 60% sur le site de la JANAIS.
- Secteur Ferroviaire : stable de **(62) K€**, soit **- 0,41 %** ; arrêt du programme 3UFC sur le site d'ALSTOM la Rochelle
- Secteur Aéronautique : stable de **(33) K€**, soit **- 0,22 %** : baisse des cadences de production
- Secteur des Services (DEMAT-REPRO) : en progression de **156 K€**, soit **+ 1,04 %**.
- Autres Activités Industrielles : en progression de **1.173 K€**, soit **+ 7,81 %**
- Prestations de services (Invest clients, déchets, autres) : en progression de **514 K€**, soit **+ 3,42 %**

La marge brute de production est en recul ; - 5,3% par rapport à l'exercice précédent. La part achat en 2021 augmente par rapport à 2020, elle représente 24.02% du Chiffre d'affaires contre 21.62 % en 2020.

L'excédent brut d'exploitation est en forte diminution : - 1.287 K€ en 2021 contre -38 K€ en 2020. Cet écart est principalement dû à la non reconduite en 2021 des mesures mises en place par l'Etat en 2020 (activité partielle plus avantageuse, subvention FATEA et ARS).

Résultats

Le résultat d'exploitation est déficitaire et ressort à - 1.805 K€ sur l'exercice 2021 contre un résultat d'exploitation déficitaire de - 433 K€ l'exercice précédent.

Les produits exceptionnels concernent principalement une subvention exceptionnelle par la remise gracieuse sur le Pass investissement Multi Collectivités de 200.000 euros et le remboursement par l'URSSAF des sommes versées lors du contrôle des années 2012 à 2014 pour 141.762 euros.

Le résultat net 2021 est un déficit de - 1.595 K€ contre un résultat net déficitaire de - 373 K€ en 2020.

Vous trouverez ci-après les soldes intermédiaires de gestion des 3 derniers exercices, donnant une image plus significative que le résultat comptable.

.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION 2019 - 2021 (en K€)

ANNEES	Réel 2019	% du CA	Réel 2020	% du CA	Réel 2021	% du CA
Chiffre d'affaires HT	20 875		15 018		15 045	
+ ou - Production stockée	-28		137		-261	
+ Production immobilisée	24		7		31	
TOTAL PRODUITS	20 871	100%	15 162	100%	14 815	100%
- Achats Matières Premières & Marchandises	-3 798		-3 755		-3 231	
+ ou - Variations de Stocks	-170		478		-327	
CONSOMMATIONS	-3 968	-19%	-3 278	-22%	-3 558	-24%
MARGE BRUTE	16 903	81.0%	11 884	78.4%	11 257	76.0%
- Autres Achats et Charges Externes Hors INTERIM	-3 572	-17%	-3 378	-22%	-3 389	-23%
VALEUR AJOUTE	13 331	63.9%	8 507	56.1%	7 868	53.1%
+ Subvention	1 043	5%	1 668	11%	1 093	7%
- Impôts	-533	-3%	-470	-3%	-402	-3%
- Salaires et Charges Sociales Net + Interim	-12 851	-62%	-9 742	-64%	-9 846	-66%
dont Interim	1 260		333		87	
dont salaires et charges	16 708		13 934		14 477	
dont rbst à caractère social	-5 118		-4 526		-4 717	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	990	4.7%	-38	-0.2%	-1 287	-8.7%
+ Reprises Amortissements et Provisions	137		184		162	
+ Autres Produits	71		34		20	
- Dotations Amortissements et Provisions	-472	-2%	-587	-4%	-695	-5%
- Autres Charges	0		-27		-5	
RESULTAT D'EXPLOITATION	725	3%	-433	-3%	-1 805	-12%
+ Produits Financiers	0		0		2	
- Charges Financières	-148	-1%	-103	-1%	-174	-1%
RESULTAT FINANCIER	-148	-1%	-102	-1%	-172	-1%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	577	3%	-535	-4%	-1 976	-13%
+ Produits Exceptionnels	96		164		212	
+ Subvention Exceptionnelle Etat & Collec.					200	
- Charges Exceptionnelles	-123		0		-31	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-27	0%	164	1%	381	3%
Impôt sur les Sociétés	0		0		0	
RESULTAT NET	550	3%	-371	-2%	-1 595	-11%

Situation Financière

Nous vous présentons le tableau des flux de trésorerie 2021 et 2020 d'une part, et l'endettement financier d'autre part.

Tableau flux de trésorerie

L'analyse nous amène à quelques précisions :

- Flux d'activité : La marge brute d'autofinancement est à - 985 K€ contre une marge brute d'autofinancement positive de 84 K€ l'exercice précédent.

Nous constatons un besoin net du Fonds de Roulement de 753 K€ ; celui-ci s'analyse principalement par une baisse des stocks de 588 K€, une augmentation des créances de 451 K€, une baisse des autres créances d'exploitation de 727 K€ et un besoin sur les dettes d'exploitation de 1.617 K€, dont un besoin net sur les dettes fournisseurs de 973 k€.

Les flux d'activité génèrent une trésorerie négative de 1.738 K€.

- Flux d'investissement :
 - Acquisition d'immobilisations incorporelles ; des logiciels pour **39 K€**.
 - Acquisition d'immobilisations corporelles ; l'adaptation et la mise à niveau de l'outil de production pour un montant de **275 K€** (Tête de soudage Stirweld pour 102 K€, imprimante 3 D pour 81 K€) des agencements et aménagements des locaux pour un montant de **83 K€**, l'achat de mobilier et de matériel informatique pour un montant de **54 K€**.
 - Acquisition d'immobilisations financières ; d'une créance rattachée aux titres de participation dans la structure « Breizh EATT » de **5 K€**.
 - Cession d'immobilisations financières ; l'ajustement du dépôt de garantie du compte d'affacturage pour **79 K€**.
- Flux de financement :
 - Remboursements d'emprunts : La dette financière a été renégociée dans le cadre du protocole d'accord de conciliation ; il a été acté un gel des remboursements en capital sur 3 ans (2015-2017), et une reprise des remboursements en 2018 étalée sur une période de 5 ans. Par dérogation, nous avons remboursé par anticipation (2022-2024) la somme de 725 K€.
 - Subvention d'investissement dans le cadre du FATEA pour **52 K€**
 - Emission de titres associatifs : émission 2021 de titres associatifs pour **2.700 K€** (54 titres de valeur nominale de 50 K€, rémunérés à un taux de 3,5 %).
 - Nouveaux emprunts ; Obtention d'un PGE pour **2.000 K€** et de prêts participatifs pour **200 K€** et Billets à ordre de **100 K€**.

Cela nous conduit à une variation positive de la trésorerie de 1.401 K€.

Tableau Endettement et Engagement

Quelques commentaires :

- Les banques nous accordent des lignes en « Dailly-escompte-facilités de caisse » pour 600 K€, à la date de clôture des comptes, il n'y avait aucune utilisation.
- Reprise des remboursements des prêts pour un montant de 1.542 K€ à la suite de l'accord de conciliation de juin 2015 (dont 725 K€ par anticipation 2022-2024)
- Obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat de 2.000 K€ au mois de juin 2021.
- L'encours d'affacturage ressort à 1.326 K€ au 31 décembre 2021.

Tableau de synthèse : Flux de trésorerie 2021	
Montant en Euros	
Flux d'activité	
Résultat net	-1 595 461
+ Dotations aux amortissements + Provisions	518 819
+ Intérêts courus sur emprunts	61 691
- Reprises sur dépréciations d'actifs et provisions	44 318
- Quote-part de subvention	-14 190
Marge brute d'autofinancement	-984 824
Variation stocks matières premières	327 326
Variation stocks en-cours & produits finis	260 863
Variation clients (net)	-450 712
Variation charges constatées d'avance	615 514
Variation des autres créances	111 723
<i>Variation stocks et créances</i>	<i>864 714</i>
Variation fournisseurs	-972 917
Variation dettes fiscales et sociales	-100 238
Variation autres dettes	-544 389
<i>Variation dettes d'exploitation</i>	<i>-1 617 544</i>
Variation BFR	-752 830
Total (1)	-1 737 655
Flux d'investissement	
Acquisition immobilisations incorporelles	-38 851
Acquisition immobilisations corporelles	-411 621
Acquisition immobilisations financières	-5 000
Cession immobilisations corporelles	4 860
Cession immobilisations financières	79 921
Total (2)	-370 691
Flux de financement	
Subvention Investissement	51 991
Emission de titres associatifs	2 700 000
Abandon de titres associatifs	0
Nouveaux emprunts	2 300 000
Remboursement emprunts	-1 542 750
Total (3)	3 509 241
TOTAL FLUX (1) + (2) + (3)	1 400 895.51
Trésorerie ouverture	3 477 045
Trésorerie clôture	4 877 941
VARIATION TRESORERIE	1 400 896

Tableau de synthèse : Flux de trésorerie 2020	
Montant en Euros	
Flux d'activité	
Résultat net	-371 403
+ Dotations aux amortissements + Provisions	429 521
+ Intérêts courus sur emprunts	-1 843
- Reprises sur dépréciations d'actifs et provisions	40 359
- Quote-part de subvention	-12 971
Marge brute d'autofinancement	83 663
Variation stocks matières premières	-477 506
Variation stocks en-cours & produits finis	-137 414
Variation clients (net)	816 398
Variation charges constatées d'avance	-307 361
Variation des autres créances	33 780
<i>Variation stocks et créances</i>	<i>-72 104</i>
Variation fournisseurs	19 470
Variation dettes fiscales et sociales	-362 669
Variation autres dettes	-50 284
<i>Variation dettes d'exploitation</i>	<i>-393 484</i>
Variation BFR	-465 587
Total (1)	-381 924
Flux d'investissement	
Acquisition immobilisations incorporelles	-13 791
Acquisition immobilisations corporelles	-200 859
Acquisition immobilisations financières	-41 707
Cession immobilisations corporelles	0
Cession immobilisations financières	47 559
Total (2)	-208 798
Flux de financement	
Subvention Investissement	30 092
Emission de titres associatifs	0
Abandon de titres associatifs	-150 000
Nouveaux emprunts	2 067 005
Remboursement emprunts	-467 516
Total (3)	1 479 581
TOTAL FLUX (1) + (2) + (3)	888 859
Trésorerie ouverture	2 588 186
Trésorerie clôture	3 477 045
VARIATION TRESORERIE	888 859

Encours Financiers - Banques & Autres Organismes

K€uros	2018		2019		2020		2021	
	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail
Banques								
Crédit Coopératif	600		600		600		600	
Crédit Agricole								
CIO								
BPO								
Pool Bancaire								
Prêt Moyen Terme 2014 Garantie France Active		406		326		287		203
PGE 2020						2 000		2 002
PGE 2021								2 000
Progr.d'Invest. d'Avenir (PIA)								
Caisse & Dépôts & Consignations		1 206		965		833		172
Organismes Financiers Eco Sociale		919		660		536		65
Progr.d'Invest. Stratégique								
Organismes Financiers Eco Sociale								300
Affecturage	2 800		2 900		1 800		1 500	
Autres Emprunts - Crédits baux								
Région		764		528		422		97
Total	3 400	3 295	3 500	2 479	2 400	4 079	2 100	4 839

Perspectives

Dans le cadre de la construction budgétaire, nous avons retenu l'hypothèse médiane de notre stratégie à 4 ans, pour l'établissement du chiffre d'affaires par secteur d'activités par rapport à 2021 :

- Reprise de l'activité PSA de l'ordre de 11% (basée sur une activité en 1 équipe sur le premier semestre et 2 équipes sur le second semestre),
- Forte baisse du secteur ferroviaire de l'ordre de 60% (arrêt du marché 3UFC sur le site de la Rochelle eu juin 2021).
- Augmentation de l'aéronautique de l'ordre de 12%, (AIRBUS, WEARE),
- Evolution sensible des activités de Services (GED) de l'ordre de 10% (dont 200 K€ de prospection soit 15%)
- Forte Augmentation des autres activités industrielles, de l'ordre de 35 % (dont 422 K€ de recherche de nouveaux marchés), soit près de 12%.

Notre chiffre d'affaires prévisionnel est stable et s'établit à 15.007 K€ contre 15.045 K€ en 2020.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

A la date d'arrêté des comptes, l'association n'est toujours pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Dans le contexte géopolitique, des tensions inflationnistes sont apparues lors du dernier trimestre 2021 (l'Energie, les composants et les salaires), et des difficultés d'approvisionnement de composants automobiles risquent de perturber l'activité sur l'exercice 2022.

Cependant, la réalisation de la levée de fonds sur l'exercice 2021 devrait nous permettre de supporter la conjoncture économique.

Lors de l'Assemblée générale du 04 mars 2022, l'association a changé de nom, BRETAGNE ATELIERS est devenu TALENDI.

Activités en matière de recherche et développement

Les dépenses en matière de recherche et de développement concernent le secteur automobile et le secteur aéronautique, elles sont inscrites en immobilisations incorporelles et amorties sur 5 ans.

Nous n'avons pas activé de dépenses amortissables en 2021.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous avons une participation sur la SARL Paysages Services. Vous pouvez vous référer au document ci-dessous afin d'examiner les informations financières et juridiques de cette structure.

Et également une participation sur la nouvelle structure « Breizh EATT » créée en 2019 de 6.000 € qui représente 3,9% du capital, et une avance de 5.000 € en 2020.

En raison du premier résultat déficitaire de cette structure lié à la crise sanitaire, nous avons provisionné le montant total soit 11.000 €uros.

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur Actuelle des titres détenus	Résultat du dernier exercice clos
Participations détenues entre 10 et 50% - SARL PAYSAGES SERVICES (31/12/2021)	523 221	49,80	111 408	75 850

AUTRES INFORMATIONS

Délais de paiement

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients par date d'échéance (c.com art. D.441-6-1).

Il s'agit de renseigner le nombre et le montant total des factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ces montants doivent être ventilés par tranches de retard. Le pourcentage des retards par rapport à l'enveloppe globale des achats et des ventes doit également être indiqué (c.com art. D.441-4.1).

Factures reçues et émises HT non réglées à la date de clôture de l'exercice (31 Décembre 2021) dont le terme est échu										
Montant en K€	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Total	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Total
	A) Tranches de retard de paiement									
Nombre de Factures concernées		16	4	2	22		10	4	6	20
Montant total des Factures concernées HT		130	136	0	266		23	6	13	41
% du montant total des achats HT de l'exercice		1.85%	1.93%	0.00%	3.78%					
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice							0.15%	0.04%	0.08%	0.27%
Nombre de Factures exclues Montant total des factures exclues	B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées									
	C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - c.com. Art. L. 441-6 ou L. 433-1)									
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 45 jours Délais légaux : 60 jours					Délais contractuels : 45 jours Délais légaux : 60 jours				

Fonds propres

En raison du déficit de l'exercice, les fonds propres sont négatifs à - 1.051.947 euros, les autres fonds propres, du fait du règlement ANC de décembre 2020 (reclassement des titres associatifs) ressortent à 3.950.000 euros.

Le Total fonds propres s'élève à **2.898.053 euros**.

Ce rapport de gestion sur les comptes annuels 2021 de l'association, arrêtés par le conseil d'administration du 29 avril 2022, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes, ont été approuvés par l'Assemblée Générale du 3 juin 2022.

ANNEXES

Annexe 1 : Historique simplifié

1975 Création de l'Entreprise Adaptée (ancien Atelier Protégé), Route de Lorient à Rennes

- 1979 Installation de Bretagne Ateliers sur le site des Bouillants à Vern sur Seiche
- 1982 Création de la structure Entreprise Adaptée de Saint-Brieuc
- 1983 Construction du site du Champ-Martin à Vern sur Seiche / Installation de l'atelier protégé du Légué à Saint-Brieuc.
- 1989 Construction du site du Plessis à Vern sur Seiche
- 1996 Création du site « Base 5 » à Saint-Erblon
- 1999 Création de l'unité Métallerie
- 2000 Création de l'ESAT « les Ateliers de la Seiche » sur le site du Champ Martin
- 2001 Construction du site « les Prés Mêlés » à Saint Erblon
- 2002 Création de L'ESAT « les 3 Vallées » à Saint-Brieuc
- 2003 Construction d'un site dédié à PSA Peugeot Citroën, ZA de la Touche Tizon à Noyal Châtillon sur Seiche
- 2005 Construction de la 2ème Tranche du site de production de la Touche Tizon
- 2006 Construction d'un nouveau site Industriel à Trégueux (22) pour remplacer celui du « Port du Légué » à Saint Brieuc.
- 2008 Création d'un atelier de Reprographie : Bretagne Ateliers fait ses premiers pas dans le secteur tertiaire.
Développement d'un partenariat avec Alstom, positionnant Bretagne Ateliers sur le secteur ferroviaire.
- 2009 Vente du site industriel du Plessis
- 2010 Vente du site industriel du Champ Martin
- 2011 Emission de Titres Associatifs Bretagne Ateliers à hauteur de 1,050 million d'euros. Souscriptions réunies auprès de clients, partenaires et patrons bretons convaincus de l'intérêt économique et social de Bretagne Ateliers.
- 2012 Développement d'un atelier dématérialisation de documents.
L'association Bretagne Ateliers est soutenue par la Caisse des Dépôts dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, (PIA) sur le volet économie sociale et solidaire en co-investissement avec des organismes de l'ESS
- 2013 Talendi, Alter Eos et Gestform associent leurs moyens et leurs démarches commerciales sous le nom d'ABG Démat' pour répondre aux besoins des grands comptes en matière de traitement de hauts volumes documentaires et services à l'exploitation.

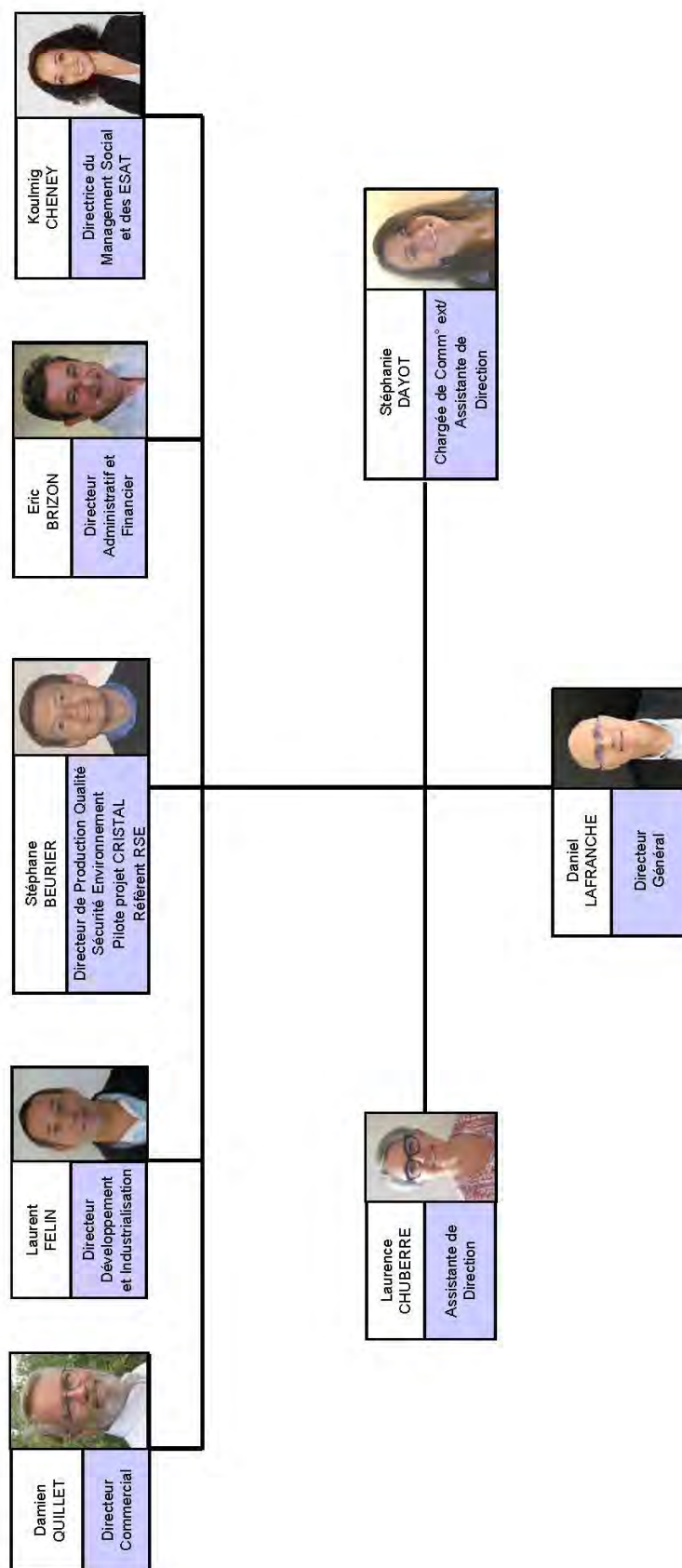
1^{er} contrat avec AIRBUS – Talendi partenaire référencé du secteur aéronautique.
- 2013 Nouveau soutien du PIA en co-investissement avec des organismes de l'ESS – soutien des collectivités territoriales.
- 2014 Bretagne Ateliers reçoit le trophée du meilleur fournisseur en termes de prestation globale (qualité, prix, délai, partenariat) par son client Alstom Transport et le trophée 2014 de l'excellence des fournisseurs de matériel par son client SNCF – preuve d'une diversification réussie sur le secteur tertiaire.

Nouveau soutien des collectivités territoriales

- 2015 Bretagne Ateliers est certifiée EN9100 et reconnu par le secteur aéronautique.
L'entreprise reçoit le trophée « Best plant 2015 » de PSA Peugeot Citroën pour sa performance exceptionnelle en termes d'excellence industrielle.
- 2^{ème} Emission de Titres Associatifs Bretagne Ateliers à hauteur de 350 000 euros.
- Soutien du PIA en co-investissement avec des organismes de l'ESS et soutien des collectivités territoriales.
- 2016 L'entreprise est engagée RSE au niveau confirmé selon la norme ISO 26 000.
- Bretagne Ateliers reçoit le trophée « Meilleure contribution performance supply chain » d'Alstom pour la qualité globale et l'efficacité de sa chaîne d'approvisionnement.
- 2017 Qualification de 8 procédés spéciaux pour pouvoir développer des affaires dans le secteur aéronautique.
- Bretagne Ateliers s'ouvre encore davantage à ses parties prenantes.
L'entreprise est présente sur les réseaux sociaux.
- 2018 Déménagement de ses activités synchrones et de ses salariés sur le site de PSA Rennes La Janais.
- Certification EN 9100 pour le site de Trégueux.
- Bretagne Ateliers est labellisée Vitrine Industrie du Futur par l'Alliance Industrie du Futur pour son mode de management collaboratif CRISTAL.
- 2019 Organisation le 12 mars de la première plénière de Bretagne Ateliers – 255 personnes étaient présentes dont 182 représentants des parties prenantes de l'entreprise.
- Réforme du modèle de l'entreprise adaptée – EA socle et expérimentations CDD Tremplin, EATT.
- Obtention du trophée lumières de l'entreprise inclusive.
- 2020 Lancement d'une opération de levée de fonds pour mener à bien le plan de développement stratégique de l'entreprise, moderniser l'outil de production de Bretagne Ateliers, renforcer ses fonds propres ; pour permettre l'emploi pérenne des personnes en situation de handicap.
- Impact de la crise sanitaire COVID 19 sur la production.
- 2021 3^{ème} émission de Titres associatifs à hauteur de 2,700 millions d'Euros au sein d'une opération de levée de fonds pour un montant total de 5,2 millions d'euros.
- Création et 1^{ère} réunion du Comité des Parties prenantes de l'Association.
- Lancement de l'opération sur le changement de nom avec l'agence NEW SENS ; organisation d'ateliers créatifs puis d'un sondage auprès des salariés pour choisir le nom parmi les 3 retenus.

Annexe 2 : Organigramme de direction

	ORGANIGRAMME		Validé par : Daniel LAFRANCHE
	DIRECTION GENERALE		LE : 10/11/2020



- Liaisons hiérarchiques
- - - Liaisons fonctionnelles

Création service RH le 01/09/00	référence du document : G :	Index Z	Mise à jour le : 09/11/2020
---------------------------------	-----------------------------	---------	-----------------------------

Pour modifier votre organigramme, merci d'appeler le service communication interne poste 6282)

Annexe 3 : Membres du conseil d'administration

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TALENDI au 28/05/2021

Bureau du Conseil d'administration :

M. GUIHARD Jean-Marc	<i>Président</i>
M. Patrick PIQUE	<i>Vice-Président et Trésorier</i>
Mme TURGEON Brigitte	<i>Secrétaire</i>

Membres du Conseil d'administration :

Mme ANDRO Gaëlle
M. de BEL AIR Gilles
M. FOLLIC André
Mme HAMON CARRE Gwénaële
M. LEJOLIVET Yann
Mme PELLIER Sophie
M. PRIOUL Jean-Pierre
M. RIDARD Jean-Claude
Mme ROLLAND Sabine

Annexe 4 : Rapport annuel du commissaire aux comptes



ASSOCIATION TALENDI

ZA de la Touche TIZON
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

3 JUIN 2022

Exercice social du 01.01.2021 au 31.12.2021

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique
6 rue de Dinan - 35000 RENNES - Catherine GRIMOND 06 03 22 67 97 - Régine DAUDE 06 10 31 95 08
SARL au capital de 10 000 € - RCS Rennes 882 853 062 - TVA FR00882853062

ASSOCIATION TALENDI

ZA de la Touche TIZON
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de « l'ASSOCIATION TALENDI » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises/associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Faits caractéristiques de l'exercice

Ce paragraphe expose les impacts de l'épidémie de COVID-19 sur les comptes de l'exercice et l'impact sur les comptes annuels. Nous avons procédé à une analyse de ces faits marquants tout au long de notre audit et de leurs conséquences sur les comptes de l'exercice en comparaison avec ceux de l'exercice précédent.

- Règles et principes comptables

Le paragraphe « règles et principes comptables » de l'annexe expose les principes comptables suivis pour l'arrêté des comptes annuels joints. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié leur caractère approprié et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe concernant l'évaluation des immobilisations, des stocks, des créances, des dettes et des provisions notamment sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes. Nous avons porté une attention particulière à l'analyse des subventions et de leur recouvrement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

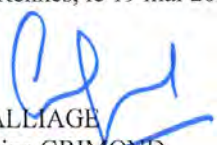
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Rennes, le 19 mai 2022


Pour ALLIAGE
Catherine GRIMOND
Commissaire aux Comptes



ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique

6 rue de Dinan – 35000 RENNES – Catherine GRIMOND 06 03 22 67 97 – Régine DAUDE 06 10 31 95 08

SARL au capital de 10 000 € - RCS Rennes 882 853 062 - TVA FR00882853062

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	474 881	370 633	104 248	199 224
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	485 821	415 762	70 059	26 519
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	801 560		801 560	801 560
	Constructions	1 994 219	322 590	1 671 629	1 760 130
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 530 836	3 018 476	512 360	469 990
	Autres immobilisations corporelles	2 077 621	1 566 347	511 274	507 108
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours	48 138		48 138	27 944
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	117 408	6 000	111 408	111 408
	Créances rattachées à des participations	10 000	5 000	5 000	
	Autres titres immobilisés	8 051		8 051	8 051
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	303 039		303 039	382 960
TOTAL (1)		9 851 573	5 704 807	4 146 766	4 294 893
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	1 249 876	421 546	828 330	1 222 800
	En-cours de production de biens	110 946	3 886	107 060	162 372
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	306 584	4 629	301 955	489 679
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	50 904		50 904	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 160 011		1 160 011	709 299
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 201 233		1 201 233	1 363 860
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	299 567		299 567	1 301
COMPTES DE REGULARISATION	DISPONIBILITES	4 578 373		4 578 373	3 475 744
	Charges constatées d'avance	125 999		125 999	741 513
	TOTAL (II)	9 083 494	430 062	8 653 432	8 166 569
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		18 935 067	6 134 868	12 800 198	12 461 462
(1) dont droit au bail				355	355
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	FONDS PROPRES		
	Fonds propres sans droit de reprise	186 010	186 010
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de Réévaluation	2 155 126	2 155 126
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	651 566	545 403
	Report à nouveau	(2 655 100)	(2 107 274)
	Report à nouveau sous contrôle Tiers Financeurs	109 021	38 759
	Excédent ou déficit de l'exercice	(1 595 461)	(371 403)
	Situation Nette (Sous total)	(1 148 839)	446 622
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	71 893	34 092
	Provisions réglementées	25 000	
	TOTAL I	(1 051 947)	480 714
	AUTRES FONDS PROPRES		
	Avances conditionnées		
	Emissions de titres Associatifs	3 950 000	1 250 000
	TOTAL I Bis	3 950 000	1 250 000
	TOTAL FONDS PROPRES (I- IBis)	2 898 053	1 730 714
	FONDS REPORTES ET DEDIES		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL II		
	PROVISIONS		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	46 000	76 000
	TOTAL III	46 000	76 000
DETTES (1)	DETTES		
	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 293 747	2 317 329
	Emprunts et dettes financières diverses	633 829	1 791 306
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 664	1 071
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	800 795	1 756 299
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	3 823 265	3 923 503
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 842	56 255
	Autres dettes	82 371	66 137
	Instrument de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	164 631	742 847
	TOTAL IV	9 856 145	10 654 748
	Ecart de conversion Passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I-IBis + II + III + IV + V)	12 800 198	12 461 462
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(1 595 461,34)	(373 402,63)
(1) Dont à moins d'un an		5 666 626	7 338 906
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques		9 149	8 368

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

$\frac{1}{2}$

	31/12/2021	31/12/2020
	12 mois	12 mois
	440	400
	14 601 334	14 925 787
	183 013	91 942
		137 414
		6 856
	5 810 457	6 193 605
		33 593
	161 686	184 494
	50 668	
	20 807 599	21 574 092
n	400 169	74 393
	2 830 535	3 680 931
	327 326	(477 506)
	3 475 708	3 710 897
	401 528	470 266
	11 753 036	11 963 262
	2 724 108	1 970 977
	695 147	586 733
	4 971	27 225
	22 612 527	22 007 177
	(1 804 928)	(433 086)

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 804 928)	(433 086)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	2 211	104
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 211	104
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		11 000
	Intérêts et charges assimilées	173 730	91 510
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		173 730	102 510
RESULTAT FINANCIER		(171 519)	(102 406)
RESULTAT COURANT avant impôts		(1 976 447)	(535 492)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	361 077	151 125
	Sur opérations en capital	21 190	12 971
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	30 000	
	Total des produits exceptionnels	412 268	164 096
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 422	
	Sur opérations en capital	4 860	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	25 000	
	Total des charges exceptionnelles	31 282	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		380 985	164 096
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			7
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		21 222 078	21 738 292
TOTAL DES CHARGES		22 817 539	22 109 694
EXCEDENT ou DEFICIT		(1 595 461)	(371 403)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			14 050
Prestations en nature			
Bénévolat		14 948	
TOTAL		14 948	14 050
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		14 948	14 050
Personnel bénévole		14 948	14 050
TOTAL		29 896	28 100

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

A- Objet social et missions

L'objet social de l'association est d'une part, d'aider et de préparer à l'insertion socioprofessionnelle toute personne, qui en raison de sa fragilité ou de son handicap (physique, mental ou social) ne peut être occupée régulièrement dans les conditions normales de travail et, d'autre part, de lui offrir momentanément ou durablement des solutions d'emploi.

L'association réalise son objet notamment :

- En participant à la création et à la gestion à cet effet de tout service ou de toute structure notamment d'orientation, d'évaluation professionnelle, de production, de formation, d'accompagnement et de soutien à la vie sociale et professionnelle dans le cadre des dispositions légales et réglementaires relatives aux personnes handicapées.*
- En recherchant tous les moyens susceptibles d'améliorer la situation matérielle et morale de ses salariés notamment par la mise en place d'actions médicales ou sociales.*
- En créant ou en participant à la création et/ou à la gestion de tout organisme ou personne morale ayant un objet identique, parallèle ou complémentaire aux buts qu'elle s'est fixés, en vue d'améliorer toujours la situation matérielle et morale de ses salariés ou des personnes admises dans les ESAT.*

L'association a une activité principale d'intégrateur ensemblier industriel.

B - Préambule

L'exercice social clos le 31 décembre 2021 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12.800.198 euros.

Le résultat net comptable est un déficit de 1.595.461 euros.

C - Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le prolongement de 2020, la pandémie et la situation économique et sanitaire y afférentes ont perduré sur l'exercice 2021.

Les mesures exceptionnelles mises en place par l'Etat en 2020 n'ont pas été reconduites sur 2021 (Activité partielle plus avantageuse, subvention FATEA et ARS).

Et le manque de composants dans différents secteurs, et plus particulièrement l'automobile, ont eu un impact significatif sur les résultats de l'association.

Ainsi, le chiffre d'affaires 2021 est stable par rapport à 2020 mais en net recul

Règles et Méthodes Comptables

de près 6.000 K€ (28%) comparé à la période avant COVID 19.

Dans le cadre de la mise en place de son plan de développement, l'association a obtenu des nouveaux financements d'un montant de 5.200 K€ se décomposant : par l'émission de titres associatifs pour 2.700 K€, le recours à un nouveau PGE complémentaire de 2.000 K€, de prêts participatifs de 300 K€, et d'une subvention de 200 K€.

Ces mesures permettent de garantir la pérennité de l'association et l'amélioration des fonds propres.

Nous reviendrons sur l'impact de ces différentes mesures dans les rubriques concernées de l'annexe.

Le résultat d'exploitation déficitaire ressort à 1.805 K€ contre un résultat d'exploitation déficitaire de 433 K€ l'exercice précédent, principalement en raison de l'impact négatif de la crise sanitaire, du manque de composants sur son niveau d'activité et de la non reconduction des aides exceptionnelles de 2020.

D - Règles et Principes comptables

1- Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- Continuité d'exploitation,
- Permanence de méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, le règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2- Permanences des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

E - Notes sur le bilan actif

1- Evaluation de l'actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les frais d'acquisition des immobilisations, à savoir les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations financières ont été évaluées au prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur obtention.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés à la **page 17** de la plaquette.

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

* de frais de développement pour **474.881** euros (valeur nette de 104.248 euros) ; correspondant aux frais d'industrialisation du véhicule 5008 et C5 aircross de l'usine PSA de Rennes pour **350.819** euros et aux frais de procédés spéciaux pour l'aéronautique pour **124.062** euros

* de logiciels pour **485.821** euros. (valeur nette de 70.059 euros)

Les immobilisations financières sont composées :

* de dépôts et cautionnements pour **303.039** euros

* de titres participations et immobilisés pour **135.459** euros après réévaluation.

2- Réévaluation des immobilisations

Conformément à l'article L-123-18 du code du commerce et de l'article 214-27 du PCG, nous avons procédé à la réévaluation libre des immobilisations corporelles et financières, et ce pour la première fois, lors de la clôture du dernier exercice 2020.

Nous avons déterminé la valeur actuelle des immobilisations corporelles éligibles en s'appuyant sur dires experts pour les terrains, constructions et les principaux matériels et outillages industriel.

Pour les autres immobilisations, il a été considéré que leur valeur nette comptable correspondait à la valeur réelle.

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes

RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

En ce qui concerne les immobilisations financières, et plus particulièrement les titres de participations, nous avons retenu une valeur patrimoniale prudente.

L'impact de la réévaluation libre sur les comptes 2020 (en euros) :

Désignation	VNC	Valeur actuelle	Réévaluation constatée
Terrain	273.744	801.560	527.816
Constructions	270.871	1.748.440	1.477.561
Mat & Outil	40.754	81.000	40.246
Titres Particip	1.906	111.408	109.502
Total	587.282	2.742.408	2.155.126

La valeur de la réévaluation sur les comptes au 31 décembre 2021 ressort à 2.155.126 euros, sans changement par rapport à 2020.

3- Amortissements

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et ou d'une dépréciation.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de développement	LINEAIRE	5 ANS
Logiciels	LINEAIRE	3 A 5 ANS
Constructions	LINEAIRE	20 A 40 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	10 ANS
Installations techniques	LINEAIRE	5 A 10 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE	5 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	4 A 5 ANS
Matériel informatique	LINEAIRE	3 A 5 ANS
Mobilier de bureau	LINEAIRE	5 A 7 ANS

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés à la **page 18** de la plaquette.

L'impact de la réévaluation des actifs 2020 sur la dotation aux amortissements au 31 décembre 2021 est de 79.514 euros.

ALLIAGE

Commissariat aux Comptes

RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

4- Evaluation des Stocks

Les matières premières et les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (frais accessoires compris) selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris pour l'évaluation des stocks.

Les encours de production et les produits finis ont été valorisés de la manière suivante :

- Coût de matières premières
- + Main d'œuvre directe suivant l'état d'avancement en pourcentage
- + Coefficient de frais indirects de production corrigé de la sous-activité

Il est établi un contrôle de cohérence du coût ainsi obtenu par rapprochement avec les coûts des produits finis.

Les valeurs ainsi obtenues ne peuvent être supérieures à 80% du prix de vente des produits.

5- Dépréciation des Stocks

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle ou de leur rotation lente à la clôture de l'exercice.

6- Evaluation des créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

L'état des créances est détaillé à la **page 20** de la plaquette.

7- Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	241 197
Autres créances	697 146
Total	938.343

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

F - Notes sur le bilan passif

1- Les titres Associatifs

Les titres associatifs ont été inscrits en "autes fonds propres" conformément au règlement ANC n° 2020-08 du 04 décembre 2020., article 421-1.

Trois émissions de titres associatifs coexistent :

- Emission de 2011 pour 950.000 euros (19 titres de valeur nominale de 50.000 euros), rémunéré à un taux de 3%
- Emission de 2015 pour 300.000 euros (6 titres de valeur nominale de 50.000 euros), rémunéré à un taux de 2,5%.
- Emission de 2021 pour 2.700.000 euros (54 titres de valeur nominale de 50.000 euros), rémunéré à un taux de 3,5%.

Ces trois émissions sont remboursables à l'initiative de l'émetteur, avec un délai minimal de 7 ans.

2- Variation des fonds propres

Etat des subventions d'investissement			
Désignation	Organisme	Montant 2021	Montant 2020
Postes de Télétravail	AGEPHIP		6 514
FATEA Matériel Aspiration Fumées	ETAT - ASP		16 466
FATEA Lunettes Connectées	ETAT - ASP		7 113
FATEA Logiciel CRM	ETAT - ASP	8 500	
FATEA Imprimante 3 D	ETAT - ASP	40 469	
FATEA Matériel Informatique Ecole métiers	ETAT - ASP	3 022	
Total		51 991	30 092

Nous vous demandons de bien vouloir vous référer au tableau **page 23** de la plaquette.

3- Provisions pour risques et charges

La provision concerne des litiges en cours sur le personnel, celle-ci a été estimée raisonnablement en fonction de la demande du salarié et de notre jugement du risque.

La variation des provisions pour risques et charges est annexée à la **page 19** de la plaquette.

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

4- Etat des dettes

La dette financière a été renégociée dans le cadre du protocole d'accord de conciliation ; il a été acté un gel des remboursements en capital sur 3 ans (2015-2017), et une reprise des remboursements en 2018 étalée sur une période de 5 ans. Par dérogation, nous avons remboursé par anticipation (2022-2024) la somme de 725.000 euros

L'association a obtenu un nouveau PGE de 2.000 K€ en 2021, remboursable sur 6 ans avec un différé de 2 ans.

L'état des dettes est détaillé à la **page 20** de la plaquette.

5- Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88 242
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 188
Dettes fiscales et sociales	2 212 199
Autres Dettes	20 935
	2 441 565

G- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Postes du Bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		127 408	
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			31 509
Autres dettes			

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

H - Notes sur le compte de résultat

1- Résultat d'exploitation

Nous vous communiquons ci-dessous le détail des subventions :

Etat des subventions d'exploitation			
Désignation	Organisme	Montant 2021	Montant 2020
Aides aux postes	ETAT - ASP	4 700 410	4 498 446
Produits de la Tarification ESAT	ARS- CPAM	1 093 107	1 041 093
Subvention Equilibre Covid-19 FATEA	ETAT - DRFIP	0	566 563
Aides Effort Invest. avant 2019 FATEA	ETAT - DRFIP	0	37 874
Contrats d'Avenir - CDD tremplins	ETAT - ASP	749	22 398
Etude stratégique	CDC	0	12 000
CPF Formation	OPCO2i	14 608	7 590
Projets de développement FATEA - AGEPHIP	ETAT - DRFIP	1 583	7 641
Total		5 810 457	6 193 605

Au niveau de la rubrique "Autres achats et charges externes", nous constatons une diminution de **217.000** euros, en raison principalement de la baisse du poste intérim lié à la baisse sensible des activités automobile dans la continuité de la crise sanitaire.

Les charges sociales sont en augmentation, en raison du calcul moins avantageux par rapport à 2020 de l'activité partielle.

2- Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 19.500 euros, facturés au titre du contrôle légal des comptes.

3- Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels concernent principalement une subvention exceptionnelle par la remise gracieuse sur le Pass investissement Multi Collectivités de 200.000 euros et le remboursement par l'URSSAF des sommes versées lors du contrôle des années 2012 à 2014 pour 141.762 euros.

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

I - Autres Informations

1- Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par secteur d'activités (en euros)	31/12/2021	31/12/2020
Aéronautique	649 048	681 853
Automobile	6 301 055	8 022 170
Autres Industries	3 628 772	2 453 911
Ferroviaire	2 440 200	2 502 104
Services (GED-Reprographie)	1 284 374	1 128 113
Autres Prestations	743 762	229 578
Total	15 047 211	15 017 729
Chiffre d'affaires par marché géographique (en euros)		
Chiffre d'affaires France	15 043 322	15 017 729
Chiffre d'affaires Export	3 889	0
Total	15 047 211	15 017 729

2- Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Dans le cadre de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, article 20, nous devrions communiquer le montant 2021 des rémunérations brutes des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés. Seul un dirigeant salarié dispose d'une rémunération. Dans un souci de confidentialité, nous ne pouvons donc porter à votre connaissance cette information.

3- Effectif moyen

Catégories de salariés	2021	2020
Ouvriers	429	445
Apprentis	7	3
Employés	17	18
Agents de maîtrise & Techniciens	69	74
Cadres	23	23
Total	545	563

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

4- Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite, ces derniers se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La méthode retenue dans le calcul de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS 87 (norme US-GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Project Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évaluée en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Les hypothèses d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Turn over faible,
- Table de mortalité INSEE 2019,
- Revalorisation des salaires : Profil 1,5%,
- Taux d'actualisation : 0,98% (taux de rendement moyen des obligations Corporate AA).

L'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié a été retenue pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2021 (100% de départ volontaire de 65 à 67 ans).

Les indemnités de fin de carrière se chiffrent à 2.374.888 euros au 31 décembre 2021 contre 2.506.041 euros l'exercice précédent.

5- Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés	Montant
Crédit bail mobilier	0
Crédit-bail immobilier	0
Affacturage	1.326.417
Nantissement Fonds commerce (Prêt banc.500K€)	250 000
Nantissement Mat. production (Prêt banc. 500K€)	456 630
Gage sur Stock	0
Total	2 033 047

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Règles et Méthodes Comptables

6- Engagements crédit-bail

NEANT

7- Filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur Actuelle des titres détenus	Résultat du dernier exercice clos
Participations détenues entre 10 et 50%				
- SARL PAYSAGES SERVICES (31/12/2020)	523 221	49,80	111.408	75,850

8- Contributions Volontaires - Bénévolat

La valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas d'incidence sur le résultat, mais a pour but de donner une image fidèle des activités de l'association.

Les contributions volontaires effectuées à titre gratuit par les membres du bureau et les membres du conseil d'administration soit **14.948 euros** (296 heures) ont été valorisées aux taux compatibles avec l'activité exercée.

9- Evènements Postérieurs à la clôture de l'exercice

A la date d'arrêté des comptes, l'association n'est toujours pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Dans le contexte géopolitique, des tensions inflationnistes sont apparues lors du dernier trimestre 2021 (l'énergie, les composants et les salaires), et des difficultés d'approvisionnement de composants automobiles risquent de perturber l'activité sur l'exercice 2022.

Cependant, la réalisation de la levée de fonds sur l'exercice 2021 devrait nous permettre de supporter la conjoncture économique.

Lors de l'Assemblée générale du 04 mars 2022, l'association a changé de nom, BRETAGNE ATELIERS est devenu TALENDI.

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	474 881					474 881
	Autres	496 317		38 851	(25 005)	74 353	485 821
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	971 198		38 851	(25 005)	74 353	960 702
CORPORELLES	Terrains	801 560					801 560
	Constructions sur sol propre	1 836 184					1 836 184
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	144 560		13 475			158 035
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 537 990		226 509	(2 939)	236 601	3 530 836
	Instal., agencement, aménagement divers	1 273 723		69 649		34 382	1 308 990
	Matériel de transport	68 906					68 906
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	657 396		53 851		11 522	699 725
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours	27 944		48 138	27 944		48 138
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 348 263		411 621	25 005	282 505	8 452 374	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	122 408		5 000			127 408
	Autres titres immobilisés	8 051					8 051
	Prêts et autres immobilisations financières	382 960				79 921	303 039
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	513 419		5 000		79 921	438 497
TO TAL		9 832 880		455 472		436 780	9 851 573

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	275 657	94 976		370 633
	Autres	469 799	20 316	74 353	415 762
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	745 456	115 292	74 353	786 395
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	175 350	89 457		264 808
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	45 264	12 518		57 782
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 068 000	182 218	231 741	3 018 476
	Autres instal., agencement, aménagement divers	874 614	65 679	34 382	905 911
	Matériel de transport	42 187	10 386		52 573
	Matériel de bureau, mobilier	576 116	43 268	11 522	607 862
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 781 531	403 527	277 645	4 907 412
TOTAL		5 526 986	518 819	351 998	5 693 807

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres		25 000		25 000
	PROVISIONS REGLEMEENTEES		25 000		25 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	76 000		30 000	46 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	76 000		30 000	46 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	11 000			11 000
	Sur stocks et en-cours	380 744	176 329	127 011	430 062
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	391 744	176 329	127 011	441 062
TOTAL GENERAL		467 744	201 329	157 011	512 062
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			176 329 25 000	127 011 30 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	10 000		10 000
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	303 039	355	302 684
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 160 011	1 160 011	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	947 643	947 643	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 524	13 524	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	77 424	77 424	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	74 714	74 714	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	87 929	87 929	
	Charges constatées d'avance	125 999	125 999	
TOTAL DES CREANCES		2 800 282	2 487 598	312 684
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	9 149	9 149		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	4 284 598	448 201	3 585 426	250 972
	Emprunts et dettes financières divers	633 829	280 708	163 643	189 478
	Fournisseurs et comptes rattachés	800 795	800 795		
	Personnel et comptes rattachés	1 690 617	1 690 617		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 236 877	1 236 877		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	431 247	431 247		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	464 525	464 525		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 842	38 842		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	82 371	82 371		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	164 631	164 631		
TOTAL DES DETTES		9 837 481	5 647 962	3 749 070	440 449
Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 542 750			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			125 999
CCA Investissements clients	01/01/2022 31/12/2022	15 541	
CCA Fonctionnement	01/01/2022 31/12/2022	108 541	
CCA Fonctionnement	01/01/2023 31/12/2023	1 917	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			125 999

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			164 631
PCA Investissements Clients		164 631	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			164 631

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062

Variation des Fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A POUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	186 010				186 010
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de Réévaluation	2 155 126				2 155 126
Réserves (1)	545 403	106 205		43	651 566
Report à nouveau	-2 107 274	-547 827			-2 655 100
Report à nouveau sous contrôle Tiers Financeurs (2)	38 759	70 219	53 527	53 485	109 021
Excédent ou déficit de l'exercice (3)	-371 403	371 403	-1 595 461		-1 595 461
Situation Nette	446 622	0	-1 541 934	53 527	-1 148 839
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	34 092		51 991	14 190	71 893
Provisions Réglementées			25 000		25 000
Total I	480 714	0	-1 464 943	67 718	-1 051 947
Avances Conditionnées					
Emission de titres associatifs	1 250 000		2 700 000		3 950 000
Total I Bis	1 250 000	0	2 700 000	0	3 950 000
TOTAL FONDS PROPRES (I- IBis)	1 730 714	0	1 235 057	67 718	2 898 053
(1) : dont Réserves concernant l'activité médico sociale :	76 662			43	76 619
(2) : concerne l'activité médico sociale :	38 759	70 219	53 527	53 485	109 021
(3) : dont Excédent concernant l'activité médico sociale :	70 219	-70 219	22 990		22 990

ALLIAGE
Commissariat aux Comptes
RCS 882 853 062



VOUS REMERCIE
POUR VOTRE SOUTIEN

Contacts : TALENDI - Daniel LAFRANCHE - Directeur Général
Tél 02 99 77 46 04 - @ : dlafranche@bretagne-ateliers.com –
CABINET ALLIAGE - Catherine GRIMOND – Expert-comptable, Commissaire aux comptes –
6 rue de Dinan 35000 Rennes - Tél : 06 03 22 67 97- @ : cgrimond@alliage-cac.fr